



Note 12

**LES RETOURS AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES
CHEZ LES JEUNES ADULTES CANADIENS :
UNE DÉCISION FORTEMENT ANCRÉE
AU PASSÉ SOCIAL ET SCOLAIRE DE L'INDIVIDU**

NOVEMBRE 2010

Publié en 2010 par le
Centre interuniversitaire de recherche
sur la science et la technologie (CIRST)
Université du Québec à Montréal (UQAM)
C.P. 8888, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
Canada H3C 3P8

Web : <http://www.cirst.uqam.ca>

Courriel : cirst@uqam.ca

Avec le soutien financier de la
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

ISBN 978-2-923333-58-8

Dépôt légal : 2010
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

This document is also available in English translation under the title:
*When young Canadian adults return to school:
a decision anchored in the individual's social and academic past*

Mise en page : Edmond-Louis Dussault

Les renvois à Internet ont été vérifiés au moment de la publication.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ni d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

Dans le présent document, la plupart des termes masculins désignant des personnes ont valeur d'épicènes et désignent une fonction pouvant être occupée aussi bien par une femme que par un homme.

Note de recherche 12

Les retours aux études postsecondaires
chez les jeunes adultes canadiens :
une décision fortement ancrée
au passé social et scolaire de l'individu

Benoît Laplante
María Constanza Street
Pierre Canisius Kamanzi
Pierre Doray
Stéphane Moulin

Table des matières

<i>Listes des tableaux, hors-textes et figures</i> _____	iii
Introduction _____	vii
1. Repères théoriques _____	1
1.1 Pourquoi s'intéresser aux retours aux études postsecondaires ? _____	1
1.2 Qui interrompt ses études avant l'obtention du diplôme ? _____	3
1.3 Le retour aux études : qu'est-ce que c'est ? _____	5
1.4 Persévérance aux études après le retour _____	7
1.5 En résumé _____	8
2. Méthodologie _____	9
2.1 Présentation de l'enquête et de l'échantillon _____	9
2.2 L'approche transversale, l'approche longitudinale et les modèles de risque _	10
2.3 L'événement étudié et le groupe à risque _____	14
2.4 Opérationnalisation des variables indépendantes _____	16
2.5 Le groupe à risque : une analyse préliminaire _____	20
2.6 La description du groupe à risque : l'analyse des interruptions longues ____	25
2.7 Le modèle statistique _____	31
3. Résultats _____	37
3.1 Le calendrier du retour aux études _____	38
3.2 L'âge _____	39
3.3 Les déterminants du retour aux études _____	42
3.3.1 L'effet du niveau du programme d'études précédent _____	42
3.3.2 L'influence des caractéristiques sociodémographiques _____	44
3.3.3 Les conditions de vie _____	49
Conclusion _____	59
Bibliographie _____	63
Annexe : Inscriptions dans les universités québécoises selon l'âge, 1973-2006 ____	65

Listes des tableaux, hors-textes et figures

Tableau 2.1 :	Années de référence et âge des enquêtés pour chaque cycle de l'EJET, Canada, cohorte B _____	10
Tableau 2.2 :	Distribution des étudiants selon le type d'interruption des études postsecondaires _____	23
Tableau 2.3 :	Interruption des études postsecondaires selon certaines caractéristiques du 1 ^{er} programme suivi (en %) _____	24
Tableau 2.4 :	Distribution des individus sortis du postsecondaire après l'obtention du premier diplôme ou après l'abandon sans diplôme entre 1999 et 2005 selon des variables fixes (en %) _____	26
Tableau 2.5 :	Distribution des individus sortis du postsecondaire entre 1999 et 2005 après l'obtention du premier diplôme selon des variables qui changent au fil du temps, durant les trimestres scolaires (automne ou hiver) où ils sont à risque de retourner aux études. _____	28
Tableau 2.6 :	Distribution des individus sortis du postsecondaire entre 1999 et 2005 sans avoir obtenu le premier diplôme selon des variables qui changent au fil du temps, durant les trimestres scolaires (automne ou hiver) où ils sont à risque de retourner aux études. _____	30
Tableau 3.1 :	Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon le niveau du programme précédent et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l'âge, le sexe et la région de résidence. _____	43
Tableau 3.2 :	Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon la région de résidence et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l'âge, le sexe et le niveau du programme antérieur. _____	45
Tableau 3.3 :	Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon le capital scolaire des parents et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l'âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur. _____	47
Tableau 3.4 :	Risque du retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon la situation conjugale et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l'âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur. _____	48

Tableau 3.5 :	Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon le fait d’avoir eu des enfants ou pas et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l’âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur. _____	49
Tableau 3.6 :	Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon le fait d’avoir un emploi ou pas et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l’âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur. _____	50
Tableau 3.7 :	Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon le nombre moyen d’heures travaillées par semaine et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l’âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur. _____	52
Tableau 3.8 :	Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon le régime de travail et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l’âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur. _____	54
Tableau 3.9 :	Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon le niveau de compétence de l’emploi et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l’âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur. _____	55
Tableau 3.10 :	Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon le niveau de revenu par régime de travail et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l’âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur. _____	57
Tableau 3.11 :	Synthèse des résultats obtenus _____	60

Liste des hors-textes

Hors-texte 2.1 :	Description des variables indépendantes qui changent au fil du temps (mesurées à chaque mois entre 1999 et 2005) _____	17
Hors-texte 2.2 :	Description des variables indépendantes qui changent au fil du temps (mesurées aux deux ans entre 1999 et 2005) _____	19
Hors-texte 2.3 :	Description des variables indépendantes fixes _____	20

Liste des figures

Figure 1.1 :	Taux de retour aux études selon la raison de l'abandon en décembre 1999, chez les sortants qui sont retournés à leurs études dans un délai de deux ans (%) _____	2
Figure 1.2 :	Évolution des effectifs étudiants adultes dans les universités québécoises entre 1973-74 et 2006-2007. Données du MELS. _____	3
Figure 2.1 :	La composition d'une séquence d'événements _____	21
Figure 2.2 :	Séquence des statuts sur 84 mois _____	22
Figure 2.3 :	Interruption selon la dernière note au secondaire _____	25
Figure 3.1 :	Proportion d'enquêtés qui sont retournés aux études à chaque trimestre selon le niveau du programme. Enquêtés sortis du postsecondaire après l'obtention du premier diplôme entre 1999 et 2005. _____	38
Figures 3.2 :	Proportion des enquêtés qui sont retournés aux études à chaque trimestre selon le niveau du programme. Enquêtés sortis du postsecondaire sans obtenir le diplôme entre 1999 et 2005. _____	39
Figures 3.3 et 3.4 :	Taux de retour aux études par âge en contrôlant le sexe, la région de résidence et le niveau du programme. Premier trimestre dans la population à risque. _____	41
Figures 3.5 et 3.6 :	Taux de retour aux études par âge en contrôlant le sexe, la région de résidence et le niveau du programme. Troisième trimestre dans la population à risque. _____	41
Figures 3.7 et 3.8 :	Taux de retour aux études par âge en contrôlant le sexe, la région de résidence et le niveau du programme. Sixième trimestre dans la population à risque. _____	42

Introduction

Au cours des quarante dernières années, la démocratisation de l'enseignement postsecondaire canadien a permis l'accès aux études supérieures à des personnes de catégories sociales qui en étaient absentes ou qui y étaient sous-représentées. Parmi ces catégories, les études empiriques soulignent notamment les adultes¹ qui effectuent un retour aux études après en être sortis plus ou moins longtemps. Par exemple, l'analyse de données longitudinales de l'Enquête auprès jeunes en transition (EJET, cohorte B) menée par Shaienks et coll. (2008) a permis de constater qu'entre 1999 et 2005 (période de suivi), une proportion importante des jeunes âgés de 24 à 26 ans inscrits aux études postsecondaires étaient sortis des études avant l'obtention du diplôme. Cette proportion était cependant moins élevée parmi ceux qui fréquentaient un établissement universitaire (43 %) que parmi ceux qui fréquentaient un collège (69 %) ou un autre type d'établissement postsecondaire. L'étude ne précise pas, toutefois, la proportion de ceux qui ont repris les études plus tard, ce qui n'était pas son objet; mais on pourrait présumer que bon nombre de ceux qui étaient sortis ont fait ensuite un retour aux études pour obtenir un diplôme. En fait, de nombreuses études empiriques ont montré que la variété des parcours scolaires tient à plusieurs facteurs.

La présente étude s'intéresse particulièrement aux parcours discontinus et vise à saisir les facteurs qui favorisent le retour aux études postsecondaires après l'obtention du premier diplôme postsecondaire ou après une sortie sans diplôme. Plus spécifiquement, nous tenterons de répondre aux deux questions suivantes :

1. *À quel moment le retour aux études postsecondaires est-il plus fréquent ?*
2. *Quels sont les facteurs qui influencent le retour aux études ?*

Notre démarche s'appuie sur des analyses statistiques permettant de suivre, trimestre après trimestre, le parcours scolaire des étudiants et ainsi d'identifier les moments de sortie et de retour.

¹ Bien qu'il soit difficile de définir un adulte, il existe deux définitions générales. La première, établie à la suite des travaux de Galland (1991), décrit un adulte comme est une personne en situation d'autonomie sociale, c'est-à-dire qui a fondé son propre ménage en quittant sa famille d'origine et qui est sur le marché du travail. Un adulte a quitté l'éducation initiale et, s'il suit des cours, c'est qu'il est retourné aux études. La deuxième, qui a cours dans le domaine de l'éducation des adultes, décrit un étudiant adulte comme une personne ayant quitté les études durant un temps significatif (6 à 12 mois, par exemple) et qui y est revenue. Dans certains cas, un critère d'âge est proposé : un adulte est âgé de 25 ans et plus. Dans toutes les définitions, l'adulte en formation est une personne en retour aux études.

1. Repères théoriques

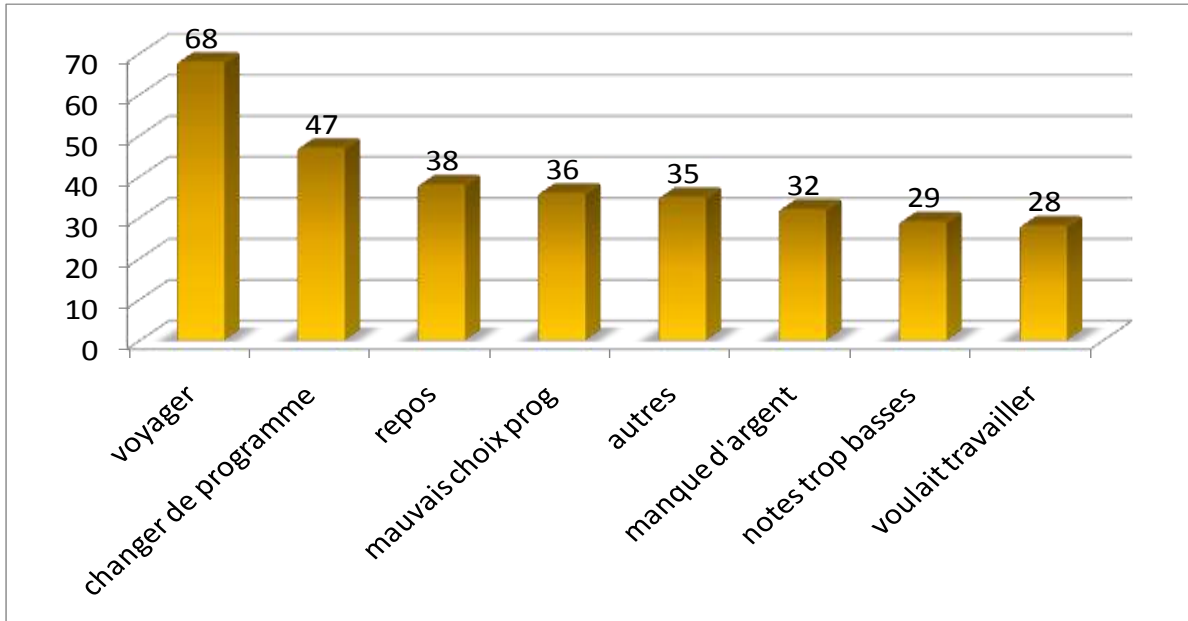
Un système scolaire qui favorise l'égalité n'est pas seulement celui qui facilite les passages d'un ordre d'enseignement à un autre ou qui favorise la réussite scolaire. C'est aussi un système qui permet aux individus de retourner aux études à différents moments de leur vie pour des raisons diverses. Un jeune peut avoir décroché et désirer reprendre ses études. Un jeune adulte se retrouve au chômage et désire se reconvertir dans un autre métier. Un autre veut obtenir une promotion et, pour ce faire, il doit obtenir un diplôme d'études postsecondaires. En fait, il existe pratiquement autant de types de retours aux études qu'il y a d'adultes qui prennent cette décision, car les motifs de retour sont nombreux et l'organisation du temps dans la vie quotidienne nécessaire pour réaliser un retour aux études est tout aussi particulière. Malgré tout, il est possible de distinguer des situations types, par exemple les individus en retour qui avaient arrêté les études après l'obtention d'un premier diplôme ou ceux qui sont sortis des études avant l'obtention du diplôme et qui désirent y retourner. La signification du retour n'est pas la même si on a décroché ou si on a obtenu un diplôme. Par ailleurs, le moment du retour peut tout aussi bien dépendre de la situation de travail que de l'opportunité qu'offre la vie domestique de favoriser la conciliation travail-famille-études.

1.1 Pourquoi s'intéresser aux retours aux études postsecondaires?

Plusieurs raisons nous ont conduits à nous intéresser aux retours aux études. Une première tient à l'augmentation, au moins supposée, des parcours scolaires discontinus ou des parcours avec interruption. La proportion d'étudiants classiques qui entrent à l'école à 6 ans et qui y restent sans interruption jusqu'à l'obtention d'un diplôme serait de plus en plus faible. La proportion d'étudiants qui arrêtent pour diverses raisons serait relativement significative. Lambert et coll. (2004), utilisant l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), constataient qu'en 2001, 15 % des étudiants de 20 à 22 ans avaient abandonné les études postsecondaires sans avoir terminé leur programme. Ces auteurs indiquent que la moitié des jeunes qui avaient abandonné les études en 1999 les avaient reprises deux ans plus tard. La figure 1.1 montre que les raisons qui expliquent l'interruption des études sont multiples et que le taux de retour varie considérablement selon la raison de l'interruption. Ainsi, les étudiants ayant interrompu leurs études pour « voyager » (68 %) sont plus de deux fois plus nombreux à les reprendre que ceux dont l'interruption était motivée par le désir ou la nécessité de « travailler » (28%).

Une étude plus récente, utilisant aussi les données de l'EJET permet d'établir qu'« environ 40 % des jeunes adultes sont passés directement aux études postsecondaires après avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires (les « non-stoppeurs »), alors que 30 % avaient repoussé de plus de quatre mois leurs études postsecondaires après avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires (les « stoppeurs ») » (Hango, 2007).

Figure 1.1 – Taux de retour aux études selon la raison de l’abandon en décembre 1999, chez les sortants qui sont retournés aux études dans un délai de deux ans (%)

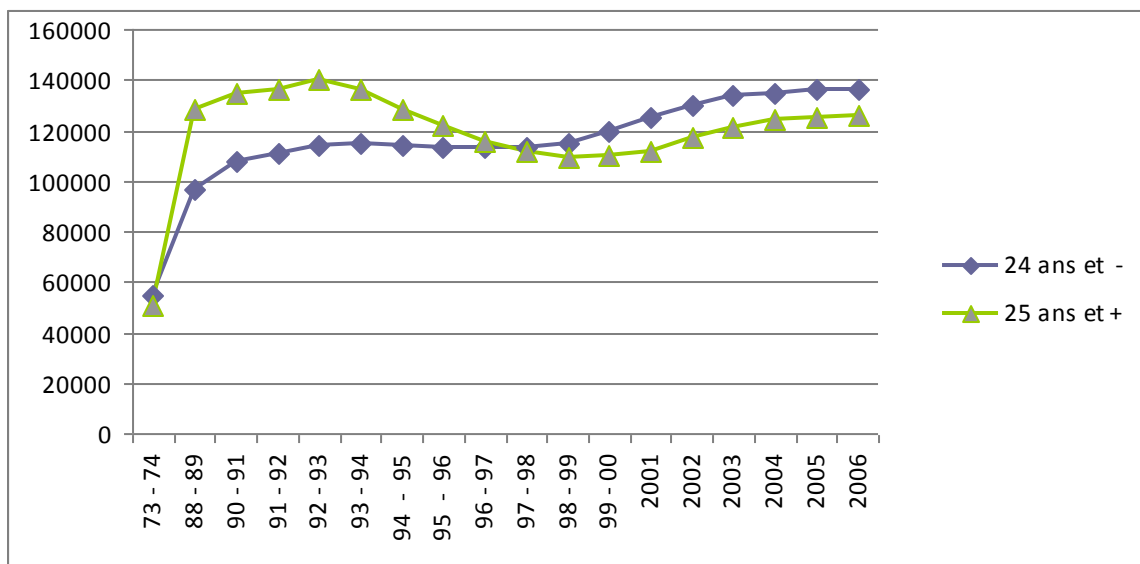


SOURCE : Lambert et coll. (2004).

Ainsi, sans être la règle, il reste que les interruptions d’études et les retours constituent un aspect significatif des parcours scolaires dans l’enseignement postsecondaire. Dès lors, une analyse structurée s’impose afin de comprendre ce phénomène.

Par ailleurs, un autre motif explique notre intérêt : le poids des étudiants dits adultes dans l’enseignement postsecondaire, et en particulier à l’université. À cet égard, le tableau 1 (en annexe) et la figure 1.2 montrent la progression des personnes âgées de 25 ans et plus dans les universités québécoises. Ainsi, ils sont passés de plus de 51 000 en 1973-74 à 140 000 en 1992-93. Leur présence a par la suite décliné jusqu’en 1998-1999. Une nouvelle croissance est amorcée l’année suivante. Il ressort que les adultes ont constitué selon les années entre 47 % et 57 % des inscriptions dans les universités. En d’autres mots, la moitié des étudiants universitaires peuvent être considérés comme des adultes. L’importance de cette catégorie au sein de la population étudiante justifie notre intérêt de mieux comprendre les mécanismes et les processus qui caractérisent le retour aux études.

Figure 1.2 – Évolution des effectifs étudiants adultes dans les universités québécoises entre 1973-74 et 2006-2007. Données du MELS



Sources :

Doray, Pierre et Mayrand, Pascal. 2001. « Une innovation institutionnelle à l'Université : la participation des adultes ». Communication présentée au *Colloque de l'ACDEAULF*, Université d'Ottawa.

Ouellette, Raymond. 2009. *Les statistiques de l'éducation. Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Québec : Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, Secteur de l'information, des communications et de l'administration.

Outre l'importance numérique des adultes dans les universités, le contexte politique qui fait de l'éducation et de la formation tout au long de la vie le référent normatif fondateur des politiques éducatives est aussi un facteur qui incite à s'interroger sur les conditions et les facteurs de retour aux études.

1.2 Qui interrompt ses études avant l'obtention du diplôme ?

Pour reprendre les études, il faut les avoir abandonnées ou quittées. Les facteurs associés à l'interruption sont multiples. Certains sont liés aux caractéristiques personnelles de l'individu (sexe, origine ethnique et socioéconomique, etc.), d'autres relèvent de son parcours scolaire. Les études menées aux États-Unis (Hearn, 1992; Horn, 1992) montrent que le risque d'interruption temporaire ou définitive après les études secondaires est plus élevé chez les hommes, les jeunes issus des familles défavorisées ou des minorités ethniques (par exemple, les Noirs et les Hispaniques). L'étude de Lee (1996), menée auprès de 1 208 étudiants inscrits au Westchester Community College, arrive à des conclusions similaires : l'interruption des études avant l'obtention du diplôme est plus fréquente chez les membres de minorités ethniques et chez les étudiants à temps partiel.

Mais il existe aussi un lien entre l'expérience scolaire antérieure à l'interruption et les caractéristiques sociodémographiques de l'individu. Par exemple, l'étude de Cooksey et Rindfuss (1994) réalisée aux États-Unis auprès d'étudiants inscrits au MBA montre que les étudiants inscrits à temps partiel sont plus susceptibles d'arrêter leurs études avant d'avoir rempli les exigences d'obtention du diplôme. Par ailleurs, ce sont les jeunes issus des familles de statut socioéconomique faible ou moyen qui s'inscrivent davantage à temps partiel, comparativement à ceux des familles de statut socioéconomique élevé, de telle sorte que leur risque d'interrompre les études avant l'obtention du diplôme est également plus élevé. En Angleterre, Davies et Elias (2003) révèlent que la plupart des étudiants qui abandonnent leurs études sont aux prises avec un mauvais choix de cours, des problèmes financiers ou personnels.

Au Canada, l'étude menée par Tomkowicz et Bushnik (2003) montre que les *participants retardataires* (diplômés du secondaire qui participent aux études postsecondaires après une période de *pause*) se distinguent des *participants immédiats* (ceux qui s'inscrivent directement) à la fois sur le plan des caractéristiques sociodémographiques et des antécédents scolaires. On observe chez les premiers une proportion plus élevée de gens mariés ou ayant des enfants à charge. Dans l'ensemble, la proportion des participants retardataires est également plus élevée chez les hommes, les résidents de milieu rural et ceux dont aucun parent n'a fait des études universitaires. Au point de vue de l'expérience sociale et scolaire, ils se caractérisent par des notes basses et un faible niveau d'engagement aux études. Ils font souvent partie des groupes d'élèves qui, au secondaire, n'envisagent pas de poursuivre des études postsecondaires et pour qui celles-ci ne présentent pas beaucoup d'intérêt. Par rapport à l'Ontario, leur proportion est plus élevée à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, mais plus faible au Québec.

Dans la même perspective, d'autres études canadiennes révèlent que les participants retardataires sont plus prédisposés que les autres à interrompre leurs études. Par exemple, l'étude récente de Lambert et coll. (2004), réalisée à partir des données de l'Enquête auprès des jeunes en transition, cohorte B (âgés de 18 à 20 ans), révèle que les étudiants qui abandonnent les études postsecondaires avant l'obtention du diplôme se distinguent des autres, tant sur le plan social que scolaire. Leur proportion est plus élevée chez les répondants de sexe masculin, vivant en couple, ayant des enfants à charge ou vivant avec un seul parent ou dans une autre forme de ménage qu'une famille biparentale. L'arrêt des études est beaucoup moins fréquent chez les étudiants dont au moins un des deux parents a fait des études postsecondaires. Les personnes dont les parents accordent une importance à l'obtention du diplôme d'études postsecondaires sont moins susceptibles d'arrêter les études avant l'obtention du diplôme.

Sur le plan scolaire, Lambert et coll. (2004) observe aussi que les étudiants qui abandonnent les études postsecondaires avant d'avoir complété les exigences d'obtention du diplôme se caractérisent par un niveau d'engagement et une préparation faibles. Ils ont aussi des traits psychosociaux qui les distinguent des autres. Ils ont moins de motivation pour les études, alors qu'ils affichent un intérêt pour le travail salarié et les voyages. Ils vivent des difficultés d'adaptation scolaire et peinent à supporter la charge et le rythme de

travail qu'impose l'école. Ils ont des notes faibles, vivent souvent des moments d'insatisfaction et ont l'intention de changer de programme ou de quitter l'école.

En conclusion, on peut dire qu'il existe une chaîne de causalité reliant l'origine sociale, les conditions de vie, l'engagement aux études et les aspirations scolaires, les caractéristiques de la scolarité et l'interruption des études.

1.3 Le retour aux études : qu'est-ce que c'est?

Les facteurs qui poussent un individu à retourner aux études sont multiples. Cependant, selon Berger et Luckmann (1992) et Leclerc-Olive (1993), quel que soit l'objectif, le retour aux études correspond à une double intention de *rupture* et de *conversion biographiques*, car les individus qui décident de reprendre les études sont motivés par le désir de corriger des accidents biographiques antérieurs ou d'anticiper de nouvelles stratégies professionnelles. La rupture et la conversion consisteraient à utiliser l'acquisition de nouvelles compétences pour tracer un trait entre le passé et le futur de la personne. Elles se manifestent lorsqu'un individu s'interroge sur sa socialisation profonde et qu'il décide de modifier son parcours afin de se créer un nouveau monde social. Il y a alors une désaffiliation de l'individu par rapport à son monde antérieur :

« La reprise d'études permet de marquer intentionnellement la discontinuité. Elle institutionnalise la cassure, elle la rend même possible en créant une nouvelle réalité sociale. L'institution universitaire apparaît comme *une structure de resocialisation* de l'individu. La reprise d'études permet un travail d'*objectivation de la rupture et de reconstruction biographique*. » (Berger et Luckmann, 1992, p. 18)

Cette double démarche de « rupture » ou de « conversion » biographiques permettrait de construire un espace de formation et de transformation identitaire. Dans plusieurs cas, les individus qui reprennent les études seraient préoccupés soit de légitimer leur position professionnelle, soit d'obtenir une promotion ou une valorisation sociale. Cette conversion est suivie d'une rupture biographique. Les auteurs en distinguent deux types. Premièrement, le retour aux études peut constituer un bouleversement dans l'ordre de la vie privée (*rupture 1*) dans la mesure où il peut fragiliser certains aspects de l'histoire ou de la vie familiale de l'individu. Deuxièmement, il peut présenter une rupture de participation à la vie publique (*rupture 2*), étant donné que le retour aux études universitaires correspond à un processus d'intégration dans un *espace différent de la situation antérieure et relativement nouveau*.

Qui revient aux études?

Les facteurs qui favorisent le retour aux études sont multiples, mais on peut les regrouper en trois catégories principales : les caractéristiques sociodémographiques de l'individu, l'expérience scolaire antérieure et les conditions de vie.

Les caractéristiques sociodémographiques

Le retour aux études est moins probable chez les groupes socialement défavorisés et les plus disposés à l'interruption des études. Ainsi, aux États-Unis, le fait d'avoir des enfants à

charge réduit la probabilité de retour aux études (Kwong, Mok et Kwong, 1997). La probabilité de retour aux études tend à être faible chez les minorités ethniques (Noirs et Hispaniques), mais l'influence de l'origine ethnique disparaît lorsqu'on tient compte d'autres facteurs tels que l'origine familiale et le statut socioéconomique de l'emploi occupé (Marcus, 1986).

L'expérience scolaire antérieure

Les facteurs qui favorisent le retour aux études sont, d'une manière générale, en lien avec les raisons à la base de l'interruption des études. À ce sujet, Davey et Jamieson (2003) définissent trois types d'interruption. Le premier type est celui des personnes ayant quitté l'école malgré de bons résultats académiques et une attitude positive envers les cours. Il s'agit plutôt des étudiants qui ont abandonné la formation pour des raisons liées à des contraintes financières ou à des responsabilités familiales. Pour ce type, le retour à l'école est généralement motivé par le simple désir d'acquérir de nouvelles connaissances. Le deuxième type a trait aux individus ayant quitté l'école parce qu'ils étaient incertains de leurs habiletés scolaires et de l'utilité de poursuivre les études. On associe à ce type un manque de confiance en soi. Pour eux, le retour aux cours est souvent motivé par une transition biographique, tels un divorce ou un licenciement. La motivation proviendrait souvent de l'encouragement des pairs, qui aide à surmonter le manque de confiance en soi. Finalement, pour le troisième type, l'abandon de la formation initiale est associé à un acte de rébellion, souvent en lien avec des troubles de comportement et des attitudes négatives envers l'institution scolaire. Il s'agit particulièrement des personnes ayant quitté les études pour occuper un emploi rémunéré ou faire l'expérience de la liberté.

Le retour aux études est également influencé par le niveau d'études antérieur : il est plus fréquent chez les personnes ayant connu une expérience scolaire heureuse, car elles ont des aspirations scolaires plus élevées et visent des niveaux d'études plus élevés. En effet, il est plus probable chez les plus scolarisés, tout comme il diminue progressivement avec le temps (Marcus, 1986) : plus longue est la durée d'interruption, moins probable est le retour.

Les conditions de vie

Il existe une relation étroite entre les conditions de vie après l'interruption et la décision de retour aux études. En effet, l'individu qui décide de reprendre les études est animé d'un souci d'améliorer sa situation. Apt Harper (1978) distingue cinq facteurs clés, positifs ou négatifs, du retour chez les adultes : les objectifs de développement personnel, la simple volonté de poursuivre des études, les objectifs de carrière, les barrières situationnelles ou affectives. Mais ces facteurs peuvent eux-mêmes être modulés par les caractéristiques personnelles telles que l'âge, le revenu, l'état matrimonial, le sexe et la scolarité antérieure. Par exemple, l'âge, l'état matrimonial et la profession influencent les objectifs de carrières. De même, le revenu, le sexe et l'état matrimonial peuvent constituer des barrières situationnelles.

Une enquête longitudinale menée auprès de 17 500 jeunes Américains lorsqu'ils avaient 7, 11, 16, 23 et 33 ans révèle que les personnes bénéficiant de bonnes conditions de

travail ont moins tendance à reprendre les études après interruption (Thomas, 2001). Un premier emploi correspondant aux aspirations professionnelles réduit la probabilité d'un retour aux études, surtout quand il correspond au niveau et au domaine de qualification. Dans le cas contraire, une faible correspondance entre le premier emploi et les aspirations professionnelles augmente le sentiment de frustration et la probabilité de retour aux études. Dans le même ordre d'idées, Marcus (1986) constate que plus le salaire est élevé, plus la motivation à reprendre les études est faible; l'inverse est aussi vrai. Selon Marcus, le retour aux études est moins fréquent chez ceux qui ont eu la chance d'avoir un bon emploi (*lucky workers*) que chez ceux qui ont décroché des emplois offrant des conditions de travail moins intéressantes (*unlucky workers*). En d'autres mots, les personnes connaissant une expérience professionnelle heureuse sont moins enclines à retourner aux études. À ce sujet, Smart et Pascarella (1987) constatent une relation entre la taille de l'entreprise, les conditions de travail, le type d'emploi et le retour aux études. Enfin, le retour aux études semble fortement influencé par les conditions de vie actuelles ou escomptées. Ainsi, selon Goldberg (1985), la possibilité d'avoir une bourse pour financer ses études favorise le retour des adultes aux études même quand l'individu occupe un emploi ou a des responsabilités familiales.

1.4 Persévérance aux études après le retour

Les résultats obtenus par Horn et Carroll (1998) à partir des données d'une étude américaine, la *1989-1990 Beginning Postsecondary Longitudinal Study*, montrent que 16 % des étudiants qui avaient entrepris des études universitaires les ont interrompues durant la première année. Parmi eux, 64 % avaient repris les études au cours des cinq ans suivant l'interruption. Ceux qui sont retournés dans le même établissement l'ont fait plus rapidement et ont eu plus de chances d'obtenir un diplôme que ceux qui avaient changé d'école. De plus, ceux qui avaient fréquenté un établissement privé ont eu plus de chances de décrocher un diplôme que ceux qui avaient fréquenté un établissement public.

La persévérance après le retour augmente avec le niveau d'engagement aux études. Selon Lee (1996), elle tend à être plus élevée chez les étudiants pour qui les études correspondent à un intérêt personnel et chez ceux qui sont fortement engagés dans l'apprentissage du métier d'étudiant. Elle est plus faible, par exemple, chez les étudiants à temps partiel, les minorités ethniques et les hommes.

L'étude de Malloch et Montgomery (1996) menée auprès des étudiants du Maryland University College arrive à des conclusions similaires. Les adultes qui reprennent les études après une interruption relativement longue ont un niveau de persévérance scolaire inférieur à ceux qui suivent un parcours traditionnel (continu). Les premiers ont un risque plus élevé de connaître une nouvelle sortie des études avant l'obtention du diplôme. Cette différence de persévérance ne serait cependant pas attribuable à l'âge, mais à l'absence d'aspiration scolaire soutenue. En outre, certains groupes sociaux (par exemple, les Afro-Américains et les Autochtones) seraient plus à risque que d'autres.

Si en général, un parcours discontinu réduit les chances d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires, il semble que le niveau d'études au moment de l'interruption importe. Selon l'étude de Cooksey et Rindfuss (1994), les personnes qui s'inscrivent aux études universitaires après avoir fait une pause à la fin des études secondaires ont plus de risque d'interrompre les études de nouveau ou de ne pas obtenir le diplôme. Par contre, faire une pause après les études de baccalauréat ne réduit pas les chances d'obtenir le diplôme de MBA, ce programme étant généralement suivi par des personnes qui ont occupé un emploi après l'obtention d'un diplôme de baccalauréat.

1.5 En résumé

Il ressort des études recensées dans le cadre de ce rapport que les mesures de flexibilité mises en place par les systèmes scolaires pour faciliter l'accès des adultes aux études postsecondaires ont eu des résultats positifs. Leur taux de participation aux études s'est accru au fil des années. Notons que, dans la plupart des cas, les adultes qui étudient sont ceux qui reviennent à l'école soit pour compléter un programme inachevé, soit pour entreprendre un nouveau programme. Le principal avantage de ces mesures de flexibilité est qu'elles permettent de corriger ou, tout au moins, d'améliorer le parcours scolaire de ceux qui sont socialement défavorisés ou risquent de l'être, faute de scolarité requise pour s'insérer dans le marché de l'emploi. La présente étude vise à déterminer, à partir des données récentes, si le retour aux études chez les jeunes Canadiens varie en fonction de la variable *temps* et dans quelle mesure il est influencé par la scolarité antérieure, les caractéristiques sociodémographiques et les conditions de vie.

2. Méthodologie

2.1 Présentation de l'enquête et de l'échantillon

La présente étude utilise les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET). Cette enquête a été menée conjointement par Statistique Canada et par Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Les questionnaires de l'EJET recueillent de l'information sur la plupart des éléments importants de la vie des jeunes, dont la plupart des épisodes d'études ou d'emplois. Cette information permet d'étudier plusieurs des transitions importantes qui peuvent survenir à ce moment de la vie : la fin des études secondaires, le début des études postsecondaires, l'obtention du premier emploi, le départ du foyer parental, etc. Ces questionnaires recueillent également de l'information sur les facteurs qui peuvent influencer ces transitions, certains de nature « objective », notamment le contexte familial et les expériences scolaires antérieures, et d'autres de nature « subjective » comme les aspirations et les attentes (Statistique Canada, 2007 : 83).

L'EJET a débuté en 1999 et les questionnaires utilisés au cycle 1 ont servi à recueillir de l'information sur l'année 1999. Les questionnaires utilisés dans les cycles suivants ont servi à recueillir de l'information sur des périodes de deux ans. Le cycle 2 a ainsi recueilli de l'information sur les années 2000 et 2001, le cycle 3 sur les années 2002 et 2003 et le cycle 4 sur les années 2004 et 2005 (Tableau 2.1). L'EJET a donc permis d'observer la vie des enquêtés² pendant sept ans.

Le plan de sondage de l'EJET exclut les populations qui habitent les trois territoires, les réserves indiennes, les bases des Forces canadiennes et certaines régions éloignées. La cohorte que nous utilisons est formée de jeunes nés entre 1979 et 1981 inclusivement. Ils étaient âgés de 18 ans à 20 ans au 31 décembre 1999. Les analyses portent sur les enquêtés qui résident dans une des dix provinces du Canada et qui ont répondu aux quatre cycles de l'enquête.

² Le répondant répond à l'enquêteur. Il répond en fournissant des informations qui portent sur lui-même ou sur une autre personne. Dans le premier cas, le répondant et l'enquêté se confondent; dans le second, le répondant fournit de l'information sur un autre enquêté que lui-même et l'information sur cet enquêté est recueillie par procuration. Statistique Canada recueille souvent de l'information par procuration et, afin d'éviter la confusion, il est préférable de nommer « enquêté » la personne sur qui porte l'information même lorsque c'est elle-même qui l'a fournie en répondant à l'enquêteur.

**Tableau 2.1 – Années de référence et âge des enquêtés
pour chaque cycle de l'EJET, Canada, cohorte B**

Cycle de l'EJET	Année de référence	Âge des enquêtés à chaque année		
Cycle 1	1999	18 ans	19 ans	20 ans
	2000	19 ans	20 ans	21 ans
Cycle 2	2001	20 ans	21 ans	22 ans
	2002	21 ans	22 ans	23 ans
Cycle 3	2003	22 ans	23 ans	24 ans
	2004	23 ans	24 ans	25 ans
Cycle 4	2005	24 ans	25 ans	26 ans

Compte tenu de l'objet de la présente note de recherche, les analyses portent sur le retour aux études après l'obtention du premier diplôme postsecondaire ou après l'abandon du postsecondaire sans avoir obtenu le premier diplôme. La période d'observation couvre les années 1999 à 2005.

2.2 L'approche transversale, l'approche longitudinale et les modèles de risque

L'approche transversale est de loin la plus répandue en sciences sociales et nous ne la rappelons ici que pour introduire l'approche longitudinale. Dans la première, on tire un échantillon d'une population à un moment donné. Les données permettent de décrire la population à ce moment. Comme on le lit parfois, le sondage est un « instantané » de la population. La distribution de fréquence permet de décrire l'échantillon selon divers caractères comme le sexe, la classe d'âge, la fréquentation scolaire, le plus haut niveau de scolarité ou le plus haut grade, certificat ou diplôme. Si l'échantillon est probabiliste, on admet que la distribution du caractère dans l'échantillon donne une image assez fidèle de la distribution du caractère dans la population et que la seule source d'imprécision est l'erreur d'échantillonnage. On s'intéresse généralement à la distribution de fréquence, qui donne la proportion de l'échantillon, et donc de la population, dans chacune des modalités d'un caractère, par exemple la proportion des hommes et des femmes, ou encore la proportion de la population qui n'a pas dépassé les études primaires ou secondaires, la proportion qui n'a fait que des études postsecondaires non universitaires (équivalant aux études collégiales) et la proportion qui a étudié à l'université.

On examine par exemple le plus haut niveau de scolarité par classe d'âge chez les adultes en sachant que le tableau obtenu aurait été différent si l'échantillon avait été tiré quelques années plus tôt ou était tiré quelques années plus tard, parce que la combinaison

de l'allongement des études et du vieillissement des cohortes fait que la proportion de la population adulte qui atteint l'université augmente avec le temps. L'examen des données d'un seul échantillon, tiré à un seul moment, ne permet pas de percevoir ce mouvement puisque les informations recueillies ne décrivent la population qu'à ce moment. Les changements n'apparaissent qu'en juxtaposant une suite d'échantillons de ce genre tirés à des moments successifs.

Tout en admettant les avantages de cette approche, force est de reconnaître qu'elle ne nous fournit pas les renseignements nécessaires à la compréhension de *l'évolution* du phénomène étudié. Or, dans l'approche longitudinale, il ne s'agit plus de décrire la population à un moment précis, ni de faire apparaître les changements en juxtaposant des instantanés pris à des moments successifs, mais de faire apparaître le mouvement même par lequel se fait le changement. Pour réaliser une étude longitudinale au sens où on l'entend ici, on doit disposer de la biographie de chaque individu.

Réaliser une analyse dans la perspective longitudinale force à distinguer les caractères fixes et les caractères qui varient en fonction du temps. En principe, le sexe est un caractère fixe, comme le sont la langue maternelle, le lieu de naissance ou l'origine sociale, peu importe comment on la mesure. Fréquenter l'école, le plus haut diplôme obtenu et travailler deviennent des caractères qui varient en fonction du temps. Plus subtilement, la date de naissance est un caractère fixe, alors que l'âge varie en raison directe du temps.

Les modalités d'un caractère correspondent à autant d'états. L'ensemble des états d'un caractère forme un espace d'états. Au fil du temps, les individus peuvent se mouvoir d'un état à l'autre du caractère. Ainsi, fréquenter l'école et ne pas fréquenter l'école sont les deux états de l'espace d'état d'un caractère qui varie en fonction du temps. En principe, on peut se déplacer sans contraintes d'un état à l'autre de cet espace d'états : on peut se mettre à fréquenter l'école à tout âge et cesser de la fréquenter également à tout âge. Le niveau fréquenté à un moment donné définit également un espace d'états entre lesquels on peut se mouvoir librement : on peut entreprendre une formation professionnelle du secondaire après avoir suivi des études universitaires.

Ne pas avoir dépassé les études primaires ou secondaires, avoir poursuivi des études postsecondaires non universitaires et avoir poursuivi des études universitaires sont les trois états de l'espace d'états du plus haut niveau de scolarité atteint. En principe, on ne peut pas se déplacer librement d'un état à un autre dans cet espace d'états : on passe du premier état au deuxième en poursuivant des études postsecondaires non universitaires et on peut passer du premier au troisième en poursuivant des études universitaires, mais il est plus surprenant de passer du troisième au deuxième ou au premier, bien qu'on sache que des individus font effectivement ces passages. Toutefois, suivre une formation professionnelle du secondaire après avoir obtenu un grade universitaire ne change rien au fait que le plus haut niveau de scolarité atteint par un individu est l'université.

L'analyse longitudinale sert à étudier le passage d'un état à un autre dans un espace d'états. Dans le cadre de la présente étude, on s'intéresse au passage de l'état de sortant du postsecondaire à l'état d'étudiant dans un nouveau programme.

En première approximation, on peut décrire l'échantillon au moyen de distributions de fréquence à différents moments, par exemple tous les ans ou tous les deux ans, comme on le ferait en juxtaposant les tableaux de fréquence obtenus à partir d'une série d'échantillons tirés à des moments successifs. Si, comme c'est souvent le cas, on interprète les proportions comme des probabilités, on verra que la probabilité cumulée d'être sorti du programme augmente avec le temps. En construisant des tris croisés, par exemple en calculant ces proportions selon le sexe, on pourra voir si, oui ou non, les hommes et les femmes finissent ou abandonnent le programme au même rythme.

L'usage des tris croisés atteint rapidement sa limite, comme il atteint sa limite dans les analyses transversales. Pour étudier les liens entre plusieurs caractères, on doit utiliser des modèles statistiques apparentés à la régression.

Pour étudier les liens entre le retour aux études après la sortie du postsecondaire – ramenée à trois états : ne pas être aux études, retourner dans un programme universitaire ou retourner dans un programme professionnel – et mesurée à un moment donné, et plusieurs autres caractères, on pose que ce caractère est la réalisation d'une variable aléatoire – qu'on nomme maintenant variable dépendante – et on utilise un modèle statistique qui permet d'estimer les effets nets de plusieurs autres caractères – qu'on nomme maintenant variables indépendantes – sur la probabilité de se trouver dans l'un ou l'autre des trois états de la variable dépendante au moment de l'enquête³.

Ce raisonnement ne s'applique pas tel quel lorsqu'on étudie le passage d'un état à un autre plutôt que l'état dans lequel on se trouve à un moment donné. Plutôt qu'au fait d'être dans un de trois états, on s'intéresse au passage de ce qu'on considère être l'état d'origine – ne pas être aux études – à l'un ou l'autre de deux états de destination : étudier dans un programme universitaire ou bien étudier dans un programme professionnel. Pour étudier les liens entre le passage de l'état d'origine à l'un des deux états de destination, on doit remplacer la probabilité d'appartenir à l'un ou l'autre des trois états à *un moment donné* par la probabilité d'appartenir à l'une ou l'autre des deux états de destination à *chaque instant*.

Pour des raisons techniques, les modèles construits sur cette base sont généralement exprimés non pas en utilisant la probabilité cumulée instantanée comme variable dépendante, mais plutôt une transformation algébrique de cette quantité : la proportion de la population qui passe d'un état à un autre à chaque instant, divisée par la proportion de la population qui n'est pas encore passée de l'état d'origine à l'un des deux états de destination à ce moment. Cette quantité est nommée de différentes manières selon les disciplines; en sciences sociales et en épidémiologie, on la nomme généralement « taux instantané » ou « risque instantané ». Le taux instantané n'est pas une proportion : il ne peut pas être inférieur à zéro, mais, en principe, il n'a pas de limite supérieure.

Les coefficients associés aux variables indépendantes d'un modèle de risque s'interprètent de manière analogue aux coefficients de la régression logistique. Le

³ Si l'on pose que l'erreur de prédiction suit une loi logistique, on utilisera la régression logistique; si l'on pose qu'elle suit une loi normale, on utilisera le modèle probit.

coefficient de la régression logistique exprime le rapport de deux probabilités. Si on utilise le sexe comme variable indépendante dans une régression logistique dont la variable dépendante est le statut dans les études postsecondaires, ramené à deux modalités, on doit choisir une modalité de référence. Si on choisit les hommes comme modalité de référence et qu'on obtient un coefficient dont la valeur est supérieure à 1, on sait que le rapport entre la probabilité de ne pas être aux études et la probabilité d'être retourné aux études est plus élevé chez les femmes que chez les hommes et donc qu'en moyenne, les femmes reprennent plus souvent les études que les hommes. De manière analogue, le coefficient des modèles de risque exprime le rapport de deux taux ou de deux risques. Si on utilise le sexe comme variable indépendante dans un modèle de risque dont la variable dépendante est le fait de retourner aux études, qu'on choisit les hommes comme modalité de référence et qu'on obtient un coefficient dont la valeur est supérieure à 1, on apprend que le rapport entre le risque de passer de l'état de sortant à l'état d'étudiant est plus élevé chez les femmes que chez les hommes et donc que les femmes, en moyenne, retournent aux études plus tôt ou plus souvent que les hommes.

Le risque instantané expliqué ci-dessus peut aussi être interprété comme un taux au sens de la démographie, c.-à-d. comme le rapport entre le nombre des changements d'état survenus au cours d'un intervalle — qui peut être infinitésimal — et le temps passé à risque de changer d'état par les individus encore à risque de changer d'état au cours de cet intervalle. Cette propriété permet de décrire un échantillon étudié pendant un certain temps en distribuant le temps à risque dans les modalités des caractères qui varient en fonction du temps et en calculant des proportions.

On peut construire des modèles de risque à temps continu ou à temps discret. En principe, on utilise un modèle à temps continu lorsque l'événement peut se produire à tout moment — par exemple, le décès — et on utilise un modèle à temps discret lorsque l'événement ne peut se produire qu'à des instants précis — p. ex., obtenir le diplôme de fin d'études secondaires. La réalité et les données ne permettent pas toujours de respecter parfaitement le principe : il est fréquent qu'on doive utiliser un modèle à temps discret pour étudier un phénomène en temps continu. Tel est le cas de la présente étude. On complète généralement un programme d'études à la fin d'un trimestre, mais certains programmes ne suivent pas le calendrier scolaire normal et on peut abandonner les études à tout moment. On entreprend généralement un programme d'études au début d'un trimestre, mais les programmes qui ne suivent pas le calendrier scolaire normal permettent qu'on revienne aux études à tout moment. Le phénomène qui nous intéresse est donc rythmé en grande partie par le calendrier scolaire normal, mais admet de nombreuses exceptions. S'il suivait ce calendrier scolaire, on pourrait rigoureusement l'étudier avec un modèle à temps discret. La nature un peu hybride du calendrier que suit le retour aux études, la relative imprécision des dates que recueille l'EJET et le fait qu'il semble peu raisonnable de supposer *a priori* que les effets des facteurs qui nous intéressent ne varient pas en fonction du temps écoulé depuis la fin ou l'abandon des études nous ont amené à utiliser un modèle à temps discret.

2.3 L'événement étudié et le groupe à risque

Nous exposons, dans cette section, les définitions opératoires de l'événement que nous étudions et du groupe à risque de le vivre.

Les programmes postsecondaires

L'EJET a recueilli des informations datées sur les épisodes d'études postsecondaires vécus par chaque enquêté entre janvier 1999 et décembre 2005. Au sens de l'EJET, « un programme postsecondaire admissible est un programme au-delà du niveau secondaire, qui dure au moins trois mois et qui mène à l'obtention d'un grade, d'un certificat ou d'un diplôme d'un établissement d'enseignement ». Le programme doit avoir commencé avant le 31 décembre de la dernière année de référence du cycle d'enquête (Statistique Canada, 2007 : 13).

Le niveau des programmes postsecondaires

Les informations recueillies au moyen des questionnaires de l'EJET ne permettent pas de déterminer directement dans tous les cas si, oui ou non, un programme d'études postsecondaires « admissible » est un programme d'études universitaires, préuniversitaires ou d'études professionnelles. Pour déterminer le niveau du programme suivi par l'enquêté, nous avons combiné les informations recueillies sur le « niveau » du programme, le « type » et le nom de l'établissement d'enseignement, la durée prévue pour obtenir le diplôme en étudiant à temps plein et la province où se trouve l'établissement. Le problème est particulièrement difficile pour les épisodes d'études vécus au Québec, parce que les questionnaires de l'EJET ne permettent pas de distinguer avec précision les programmes d'études professionnelles de niveau secondaire des programmes d'études préuniversitaires offerts dans les cégeps.

Pour nos besoins, nous avons considéré comme « universitaire » le programme qui remplit au moins une des conditions suivantes :

- ✓ il était suivi dans un établissement manifestement de « type » universitaire, au Québec ou dans le reste du Canada;
- ✓ il était de « niveau baccalauréat », au Québec ou dans le reste du Canada, ou bien il était de « niveau baccalauréat », était suivi au Québec et avait été précédé par un programme collégial préuniversitaire (dans la mesure où l'on était parvenu à repérer les programmes de cette nature);
- ✓ il était de « niveau collège », était suivi dans le reste du Canada et devait durer au moins quatre ans en étudiant à temps plein;
- ✓ il est déclaré par l'enquêté comme étant « un programme d'études universitaires supérieures ou de deuxième cycle » ou « un certificat ou diplôme universitaire de premier cycle inférieur au baccalauréat » ou « un certificat ou diplôme d'études universitaires supérieures, supérieur au baccalauréat mais inférieur à la maîtrise » ou « un programme de maîtrise » ou « un programme de doctorat ».

Un programme est de niveau « préuniversitaire » quand :

- ✓ il était de niveau « collège », était suivi dans un collège du Québec et devait durer de deux à moins de trois ans en étudiant à temps plein;
- ✓ il est déclaré par l'enquêteur comme étant « un programme de passage à l'université offert dans un collège ou un cégep (dans le but d'obtenir des « crédits », un diplôme menant à l'université ou à un grade d'associé) ».

Un programme est de niveau « professionnel » quand :

- ✓ il est déclaré par l'enquêteur comme étant « un diplôme ou certificat d'une école commerciale privée ou d'un institut de formation privé » ou « un programme pour les apprentis enregistrés » ou « une attestation de spécialisation professionnelle »;
- ✓ il était de niveau « collège », était suivi dans un cégep du Québec et devait durer trois ans ou moins en étudiant à temps plein;
- ✓ il était de niveau « collège », était suivi dans le reste du Canada dans un collège communautaire et devait durer moins de quatre ans en étudiant à temps plein.

Le statut de l'enquêteur dans l'enseignement postsecondaire

L'enquêteur recueille la date où l'individu commence à étudier dans un programme et la date où il y est inscrit pour la dernière fois. La base de données contient également une variable dérivée qui indique si l'individu était toujours inscrit dans le programme au moment de l'interview, s'il l'avait complété ou bien s'il l'avait abandonné⁴. Nous avons retenu les programmes pour lesquels ces informations étaient connues. À part le premier, chaque cycle de l'EJET couvre deux années; il est cependant fréquent qu'on passe plus de deux ans dans le même programme d'études. Dans la base de données, chacun des programmes d'études suivis par un enquêteur est associé à un identifiant qui permet de retrouver, d'un cycle à l'autre, les informations qui se rapportent à ce programme⁵. Ceci nous a permis de déterminer, trimestre par trimestre, le statut de l'individu dans l'enseignement postsecondaire. Les situations possibles sont : pas aux études, étudiant dans un programme universitaire, étudiant dans un programme préuniversitaire ou étudiant dans un programme professionnel.

La sortie du postsecondaire

Dans le cadre de la présente analyse, un enquêteur est sorti du postsecondaire le trimestre durant lequel il a obtenu son diplôme ou le trimestre durant lequel il était inscrit au programme pour la dernière fois sans avoir obtenu le diplôme. Les enquêteurs ne sont pas sortis du postsecondaire s'ils suivaient d'autres programmes durant ce trimestre ou s'ils ont commencé un autre programme durant le trimestre d'automne ou d'hiver suivant le

⁴ Dans le jargon de l'EJET, l'individu toujours inscrit dans le programme est un « persévérant », celui qui a complété le programme est un « diplômé » et celui qui l'a abandonné est un « sortant ».

⁵ Il s'agit d'un code à quatre chiffres permettant d'identifier : le cycle où le programme a débuté, le rang du programme et le rang de l'établissement au cycle où le programme a débuté. Le programme conserve toujours le même identifiant longitudinal au fil des cycles.

trimestre de la première sortie. Lorsqu'un enquêté a quitté plus d'un programme le même trimestre, nous avons retenu celui dont le « niveau » était le plus élevé.

Le retour aux études

Nous avons ordonné chronologiquement tous les programmes d'études postsecondaires auxquels un individu avait été inscrit entre 1999 et 2005. Ceci nous a permis de repérer le programme que l'individu a entrepris après l'obtention du premier diplôme ou après l'abandon du programme qui lui aurait permis d'obtenir son premier diplôme. Lorsqu'un individu a commencé plus d'un programme au même trimestre, nous avons retenu celui dont le « niveau » était le plus élevé. Les retours durant le trimestre d'hiver correspondent aux programmes qui ont débuté entre le mois de janvier et le mois de mai de la même année. Les retours durant le trimestre d'automne correspondent aux programmes qui ont débuté entre le mois d'août et le mois de décembre de la même année.

Le groupe à risque

Nous étudions le retour aux études après l'obtention du premier diplôme postsecondaire ou après l'abandon d'un programme postsecondaire sans obtention du diplôme. Au sens de la méthode, les jeunes deviennent « à risque » de retourner aux études deux trimestres après le trimestre de la première sortie avec ou sans diplôme. Les enquêtés cessent d'être « à risque » au moment où ils amorcent un nouveau programme ou au moment où ils cessent d'être observés — c'est-à-dire à la fin de la période couverte par le quatrième cycle de l'enquête — s'ils ne sont pas encore retournés aux études. L'individu qui cesse d'être à risque en retournant aux études quitte le groupe à risque en changeant d'état : de sortant il devient étudiant. L'individu qu'on cesse d'observer alors qu'il n'est toujours pas aux études quitte le groupe à risque sans changer d'état.

2.4 Opérationnalisation des variables indépendantes

Les données de l'EJET nous permettent d'examiner l'influence de trois aspects de la vie des jeunes sur le retour aux études postsecondaires :

- Les conditions de vie : le fait d'exercer un emploi ou pas et les caractéristiques des emplois occupés au cours des épisodes d'emploi.
- Les caractéristiques sociodémographiques : la région de résidence, le sexe, l'état matrimonial, le fait d'avoir des enfants à charge, ainsi que le capital scolaire des parents.
- La scolarité antérieure : le niveau du programme qui a mené à l'obtention du premier diplôme ou qui a été abandonné avant l'obtention du diplôme.

Les variables indépendantes d'une analyse biographique comme celle que nous entreprendrons ici doivent respecter la même logique que celle de la variable dépendante. On s'attend à ce que la plupart des variables indépendantes à l'étude soient des variables dont les modalités peuvent changer pendant que l'individu est à risque de revenir aux études, c'est-à-dire, des variables qui changent au fil du temps. Cela exige de l'information datée sur les changements d'état de la variable indépendante. Par exemple, à l'aide de la

date de début de l'emploi et de la date de fin de l'emploi, nous pouvons construire une variable indépendante qui change au fil du temps, dont l'espace d'états est défini par le passage de l'état d'inactif à l'état de travailleur ou *vice versa*, tout au long du parcours scolaire de l'individu.

Nous avons classé les variables de l'EJET en trois groupes, selon le degré de précision avec lequel les moments où elles changent de valeur ont été recueillis :

- 1) Les variables indépendantes qui changent au fil du temps, dont les modalités sont mesurées au mois et à l'année, par exemple, avoir un emploi et le nombre d'emplois. À l'aide de ces variables, nous avons dérivé la valeur, pour chaque mois, d'autres caractéristiques de l'épisode d'emploi dont on ne connaît pas directement la valeur à chacun des mois de l'épisode : par exemple, le revenu et le nombre d'heures travaillées (mesurés au début et à la fin de l'emploi), la « catégorie de travailleur », le « régime de travail » et le niveau de compétence de l'emploi, qui ne sont recueillis qu'au début de l'emploi.
- 2) Les variables indépendantes qui changent au fil du temps, dont les modalités sont mesurées tous les deux ans : par exemple, la situation conjugale.
- 3) Les variables indépendantes fixes, dont les modalités ne changent pas au fil du temps : par exemple, le sexe ou le statut de minorité visible.

Les hors-textes suivants présentent la définition des variables indépendantes des trois groupes.

Hors-texte 2.1 – Description des variables indépendantes qui changent au fil du temps (mesurées à chaque mois entre 1999 et 2005)

<i>Variables</i>	<i>Définition et opérationnalisation</i>	<i>Modalités</i>
Avoir un emploi	Si la personne occupait un emploi ou pas ce mois.	<ul style="list-style-type: none"> • A un emploi • N'a pas d'emploi • Non déclaré
Régime de travail **	Si les emplois occupés durant le mois étaient permanents (sans durée prédéterminée) ou temporaires (à durée déterminée). Le régime de travail correspond à celui du début de l'emploi. Cette information est disponible seulement pour les employés salariés.	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun emploi permanent • Au moins un emploi permanent • Travailleur à son compte • N'a pas travaillé ou n'a pas d'emploi • Non déclaré

Hors-texte 2.1 (suite) – Description des variables indépendantes qui changent au fil du temps (mesurées à chaque mois entre 1999 et 2005)

<i>Variables</i>	<i>Définition et opérationnalisation</i>	<i>Modalités</i>
Revenu de l'emploi **	Montant total des revenus mensuels reçus dans tous les emplois occupés pendant le mois. La rémunération est calculée avant impôts et déductions. Cette variable a été dérivée en comparant le revenu mensuel au début de l'emploi et le revenu mensuel à la fin de l'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> • Revenu faible (jusqu'à 1 000 \$) • Revenu moyen (plus de 1 000 \$ à 2 400 \$) • Revenu élevé (plus de 2 400 \$) • N'a pas travaillé ou n'a pas d'emploi • Non déclaré
Nombre d'heures travaillées par semaine **	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans tous les emplois occupés pendant le mois. Cette variable a été dérivée en comparant le nombre d'heures travaillées par mois au début de l'emploi et le nombre d'heures travaillées par mois la dernière fois à l'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> • 1 à 8 heures • 9 à 16 heures • 17 à 24 heures • 25 heures ou plus • N'a pas travaillé ou n'a pas d'emploi • Non déclaré
Niveau de compétence de l'emploi **	<p>Cette variable sert à caractériser les emplois occupés pendant le mois en tenant compte de la durée et de la nature des études requises pour y accéder. Nous avons retenu l'emploi dont le niveau de compétence était le plus élevé pendant le mois.</p> <p>Dans l'EJET, les emplois admissibles ont été codés en utilisant la Classification nationale des professions (1991) élaborée par Ressources humaines et Développement social Canada. Nous les avons regroupés en cinq catégories (RHDSC, 2006 : viii) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Postes de gestion : ils englobent les cadres supérieurs et intermédiaires. • Postes professionnels : ils exigent un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat). • Postes techniques, paraprofessionnels ou spécialisés : ils exigent quelques années d'études postsecondaires ou deux à cinq ans d'apprentissage ou trois à quatre ans d'études secondaires et plus de deux ans de formation en cours d'emploi ou d'expérience de travail précise. • Postes intermédiaires : ils exigent quelques années d'études secondaires ou deux ans de formation en cours d'emploi ou une expérience de travail précise. • Postes élémentaires ou de manœuvre : ils exigent une brève démonstration du travail ou une formation en cours d'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poste de gestion • Poste professionnel • Poste technique, paraprofessionnel ou spécialisé • Poste intermédiaire • Poste élémentaire ou de manœuvre • N'a pas travaillé ou n'a pas d'emploi • Non déclaré

Hors-texte 2.1 (suite et fin) – Description des variables indépendantes qui changent au fil du temps (mesurées à chaque mois entre 1999 et 2005)

<i>Variables</i>	<i>Définition et opérationnalisation</i>	<i>Modalités</i>
Région de l'emploi ou de l'établissement d'études	Il s'agit de la province où se trouvait l'emploi quand l'enquêté a travaillé durant ce mois ou la province où se trouvait l'établissement éducatif quand l'enquêté a poursuivi des études postsecondaires durant ce mois. Nous avons regroupé les Provinces atlantiques (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick) et les provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta). Les enquêtés qui résidaient hors du Canada ont été exclus des analyses durant la période de séjour hors du Canada.	<ul style="list-style-type: none"> • Provinces atlantiques • Ontario • Québec • Provinces des Prairies • Colombie-Britannique • Hors Canada • Non déclaré
Avoir eu des enfants	Si l'enquêté avait des enfants biologiques ou pas. Cette variable a été dérivée en considérant la date de naissance (mois et année) des enfants biologiques de l'enquêté.	<ul style="list-style-type: none"> • Non • Au moins un enfant

** Aux cycles 1 à 3 ces informations ont été recueillies auprès des individus qui avaient un emploi et qui avaient effectivement travaillé. Au cycle 4, auprès de ceux qui avaient un emploi.

Hors-texte 2.2 – Description des variables indépendantes qui changent au fil du temps (mesurées aux deux ans entre 1999 et 2005)

<i>Variables</i>	<i>Définition et opérationnalisation</i>	<i>Modalités</i>
Région de résidence	Il s'agit de la province où l'enquêté vivait au moment de l'interview. Nous avons regroupé les Provinces atlantiques (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick) et les provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta). Les enquêtés qui résidaient hors du Canada ont été exclus des analyses durant cette période.	<ul style="list-style-type: none"> • Provinces atlantiques • Ontario • Québec • Provinces des Prairies • Colombie-Britannique • Hors Canada • Non déclaré
Situation conjugale	Cette variable indique si l'enquêté vivait en couple (marié ou en union de fait) ou pas, au mois de décembre de la première année de chaque cycle. La situation ne varie pas au cours d'un même cycle.	<ul style="list-style-type: none"> • Ne vit pas en couple • Vit en couple • Non déclaré

Hors-texte 2.3 – Description des variables indépendantes fixes

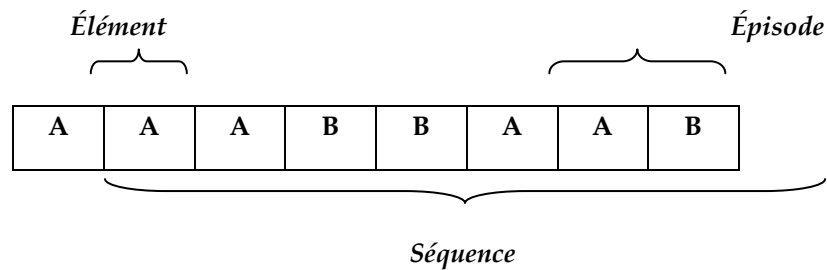
<i>Variables</i>	<i>Définition et opérationnalisation</i>	<i>Modalités</i>
Sexe	Sexe de l'enquêté	<ul style="list-style-type: none"> • Homme • Femme
Capital scolaire des parents	On mesure le capital scolaire par le niveau d'études le plus élevé obtenu par l'un ou l'autre des parents. Au cycle 1 de l'EJET, on a demandé à chacun des parents de préciser le plus haut niveau d'études qu'il avait atteint. Par définition, l'étudiant de première génération (EPG) est celui dont aucun des parents n'a dépassé le secondaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Étudiant de première génération (parents sans expérience de l'enseignement postsecondaire) • Postsecondaire non universitaire • Universitaire • Non déclaré
Statut de minorité visible	Si l'enquêté appartient à un groupe de minorité visible	<ul style="list-style-type: none"> • Oui • Non • Non déclaré
Niveau du programme antérieur	Niveau du programme qui a mené à l'obtention du premier diplôme postsecondaire ou qui a été abandonné avant l'obtention du premier diplôme.	<ul style="list-style-type: none"> • Universitaire • Préuniversitaire • Professionnel • Non classé

2.5 Le groupe à risque : une analyse préliminaire

L'objectif de cette section est de dresser une description des retours aux études au niveau postsecondaire afin de fournir une première estimation du phénomène. Nous utilisons des méthodes d'analyses des séquences pour décrire les types d'interruption possibles, puis nous tentons de dégager quelques facteurs qui influencent les deux types de retours aux études : les retours aux études après une interruption courte (9 mois ou moins) et les retours après interruption longue (plus de 9 mois).

Les méthodes d'analyse des séquences permettent de comparer et de classer des séquences de situations, c'est-à-dire des chaînes d'états situés temporellement. Une séquence se définit par une liste ordonnée d'éléments (voir figure 2.1). La construction des parcours s'effectue par le choix d'une unité temporelle d'analyse et de catégories de situations, puis par identification des séquences d'éléments et d'épisodes (Brzinsky-Fay, Kohler et Luniak, 2006).

Figure 2.1 – La composition d’une séquence d’événements

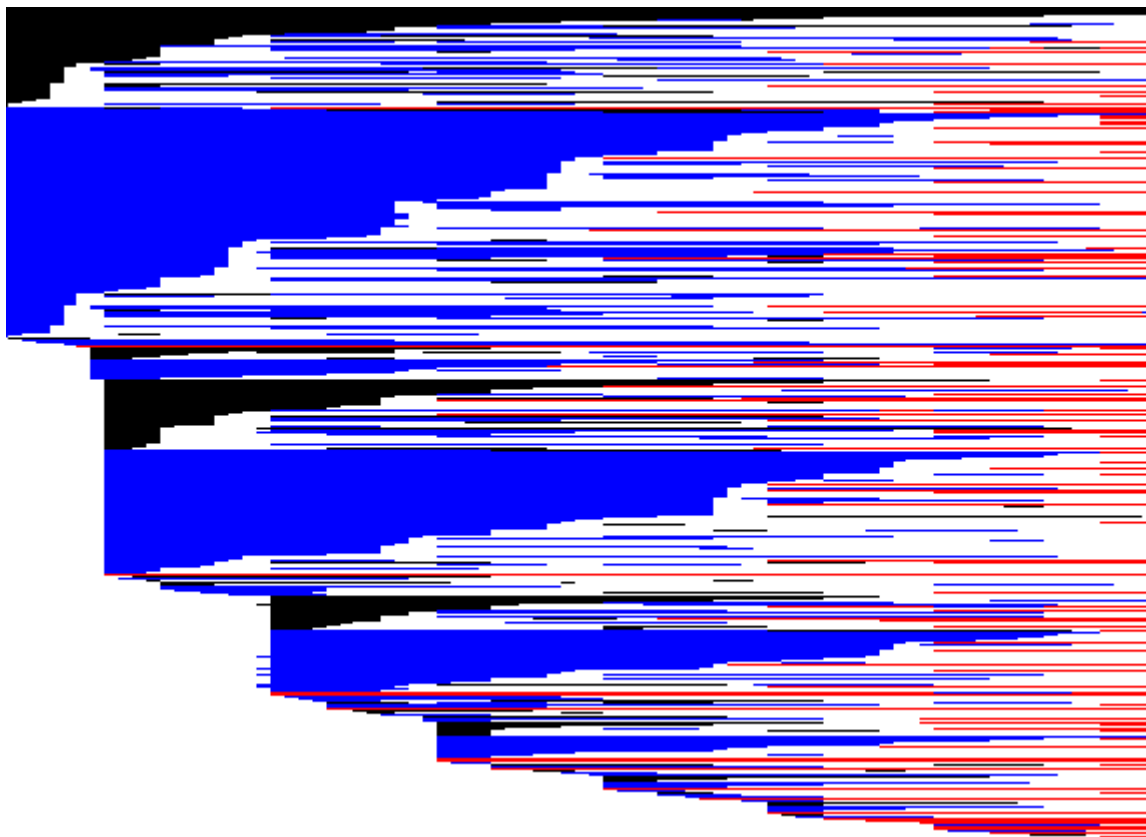


L'échantillon étudié est un sous-ensemble des jeunes de la cohorte B dont on observe les situations de janvier 1999 à décembre 2005, soit pendant 84 mois d'observation. Nous n'avons gardé que les jeunes qui ont déclaré être au postsecondaire au moins pendant un mois et qui ont mentionné leur statut final (diplômé, persévérant ou décrocheur), soit 8 715 jeunes au total. Quand plusieurs programmes étaient déclarés pour un même mois, c'est le statut final au dernier programme déclaré qui a été pris en compte.

La description longitudinale des parcours scolaires au postsecondaire à l'aide des graphiques de séquences (*sequence index plot*) permet de visualiser l'ensemble des trajectoires de ces jeunes. La figure 2.2 offre une visualisation synthétique des parcours, selon les statuts mensuels par rapport au postsecondaire, de tous les jeunes qui ont suivi un programme postsecondaire et pour lequel ils ont précisé leur statut. Pour un mois donné, la situation d'un jeune est codée « n'est pas au postsecondaire » s'il n'est inscrit dans aucun programme postsecondaire (en blanc dans la figure 2.2), et dans le cas contraire sa situation est codée en fonction du statut final du dernier programme déclaré suivi ce mois : diplômé (en bleu), persévérant (en rouge) ou décrocheur (en noir). La description de ce graphique permet de dresser les premiers constats suivants :

- Le premier programme postsecondaire déclaré a majoritairement commencé avant janvier 1999 (2 étudiants sur 5), mais certains commencent aussi en septembre 1999 (1 étudiant sur 5) ou en septembre 2000 (1 étudiant sur 10).
- Les retours aux études sont très fréquents à la fois chez les jeunes qui abandonnent et chez les jeunes qui diplôment, même s'ils sont plus fréquents chez les jeunes qui abandonnent.
- Ces retours aux études ont lieu après des interruptions plus ou moins longues.
- Dans bien des cas, plusieurs retours aux études peuvent être identifiés (975 individus vivent au moins deux retours aux études).

Il apparaît donc nécessaire de regarder l'ensemble du parcours pour dresser un portrait des interruptions pendant les études postsecondaires. Au sein de ces jeunes qui ont une expérience postsecondaire, 4,7 % sont toujours persévérants pendant la période de janvier 1999 à décembre 2005. Comme ces étudiants de postsecondaire restent persévérants, ils ne sont jamais susceptibles de reprendre des études après une interruption. Il faut donc limiter cette analyse préliminaire des retours aux études postsecondaires aux étudiants qui interrompent les études au moins une fois, soit 8 339 jeunes.

Figure 2.2 – Séquence des statuts sur 84 mois

La distinction entre les interruptions courtes et longues tient à une évolution de l'organisation des études qui n'est pas sans effet sur la nature des parcours scolaires. Ainsi, il arrive de plus en plus fréquemment que les étudiants ne terminent pas leurs études à la fin de l'année scolaire (au printemps ou au début de l'été), mais en décembre. Toutefois, plusieurs d'entre eux ne peuvent s'inscrire en janvier, les admissions ne se réalisant qu'à la session d'automne. Les étudiants se retrouvent dans une situation d'interruption forcée par l'application des règles qui régissent les études aux différents ordres. Cette situation, que nous ne pouvons pas mesurer directement par les variables de l'enquête, peut néanmoins faire l'objet d'une approximation en distinguant les interruptions selon leur durée (courte pour les interruptions forcées et longues pour les autres interruptions). On peut estimer la durée maximale des interruptions forcées à 9 mois, par exemple de janvier à septembre d'une année donnée. Ainsi, deux types d'interruptions avec retours aux études doivent être distingués : les retours aux études après interruptions courtes (9 mois

ou moins) et les retours aux études après interruptions longues (10 mois ou plus). Comme le montre le tableau suivant, environ la moitié des jeunes n'ont vécu aucun retour aux études de janvier 1999 à décembre 2005, et au sein de la moitié restante, 50 % ont vécu une interruption longue.

**Tableau 2.2 – Distribution des étudiants
selon le type d'interruption des études postsecondaires**

Situation	%
Retour aux études après interruption longue	24,3
Retour aux études après interruption courte	24,2
Pas de retour	51,5
Total (N = 8 339)	100,0

Ces deux types d'interruption sont de nature très différente. Une analyse descriptive préliminaire des déterminants de ces deux types de retour aux études permet de montrer que de nombreux facteurs qui sont déterminants pour les retours aux études après interruption courte n'influencent pas les retours aux études après interruption longue. Deux variables illustrent bien cette différence : l'effet de la province du 1^{er} établissement postsecondaire fréquenté et l'effet des dernières notes obtenues au secondaire.

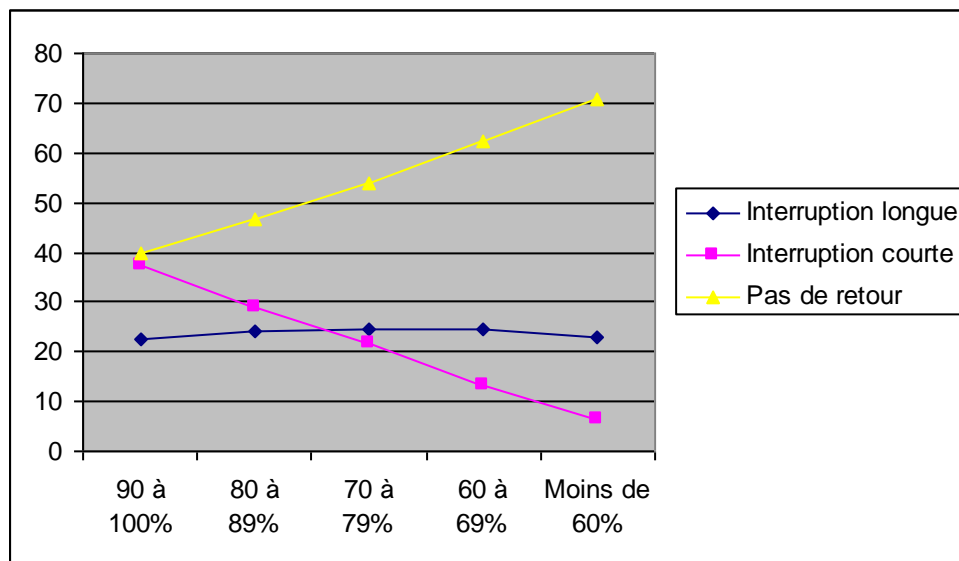
Le retour après une courte ou longue période varie selon la province de résidence. En effet, on observe une très grande proportion d'interruption courte au Québec (35,7 %) et dans une moindre mesure en Nouvelle-Écosse (30,8 %). L'existence des cégeps comme établissement de transition entre le secondaire et l'université explique sans doute cette différence puisque les étudiants du cégep sont nombreux à devoir interrompre de manière forcée leur cheminement au postsecondaire faute de pouvoir s'inscrire immédiatement dans un programme universitaire.

**Tableau 2.3 – Interruption des études postsecondaires
selon certaines caractéristiques du 1^{er} programme suivi (en %)**

Situation au 1^{er} programme	Interruption longue	Interruption courte	Interruption sans retour
Statut final			
Obtention du diplôme	19,6	23,7	56,6
Abandon	32,9	25,2	41,9
Province			
Terre-Neuve-et-Labrador	22,5	18,3	59,2
Île-du-Prince-Édouard	28,3	19,0	52,8
Nouvelle-Écosse	22,2	30,8	47,0
Nouveau-Brunswick	23,3	22,5	54,2
Québec	23,0	35,7	41,3
Ontario	23,5	20,4	56,1
Manitoba	26,3	15,4	58,3
Saskatchewan	22,9	16,9	60,2
Alberta	26,7	23,1	50,1
Colombie-Britannique	26,4	19,4	54,2

De la même manière, la dernière note au secondaire a un impact linéaire marqué sur les étudiants qui font un retour après une interruption courte, mais pas sur ceux qui font un retour après une interruption longue. Comme on le voit dans le graphique 2.3, seulement 40 % des jeunes qui ont eu une moyenne générale au secondaire comprise entre 90 et 100 % ne retournent pas aux études après avoir interrompu contre 70 % de ceux qui ont eu une moyenne générale au secondaire inférieure à 60 %. Cette différence s'explique seulement par le fait que les jeunes ayant de meilleurs résultats vivent plus souvent des interruptions temporaires courtes sans vivre plus souvent cependant des retours aux études après interruption longue.

Figure 2.3 – Interruption selon la dernière note au secondaire



Nous voyons donc que les deux types d'interruption avec retour ne sont pas de même nature. Cela nous conduit à limiter l'analyse aux retours aux études qui s'effectuent après une interruption longue. Cela nous conduit ainsi à définir l'événement à étudier comme étant un retour aux études après une interruption de plus de deux trimestres, ce qui conduit à définir le groupe à risque de manière plus restrictive, pour ne prendre en compte que les individus qui ont connu une interruption longue.

2.6 La description du groupe à risque : l'analyse des interruptions longues

Le groupe à risque est constitué de 3 314 individus qui ont obtenu leur premier diplôme postsecondaire et de 2 299 individus qui ont abandonné leur programme avant l'obtention du premier diplôme pendant qu'ils faisaient partie de l'échantillon de l'EJET et qui faisaient toujours partie de l'échantillon de l'enquête à la fin du quatrième cycle. Le tableau 2.4 montre la Distribution des enquêtés selon qu'ils sont sortis avec ou sans diplôme et selon certains caractères fixes : le sexe, le capital scolaire des parents, le statut de minorité visible et le niveau du programme poursuivi avant de sortir du postsecondaire.

Une première caractéristique de l'interruption est de savoir si les jeunes ont interrompu leurs études parce qu'ils achevaient un programme (sortie avec diplôme) ou s'ils avaient quitté l'école avant l'obtention du diplôme associé au programme d'études. On constate une plus grande proportion de femmes parmi les jeunes diplômés (53 %) et une plus grande proportion d'hommes parmi les sortants sans diplôme (52 %). Quelle que soit la modalité de sortie, la majorité des enquêtés proviennent de familles dont au moins un des parents a poursuivi des études postsecondaires. Cependant, la proportion d'étudiants postsecondaires de première génération est légèrement plus grande chez les décrocheurs

(32 %) que chez les diplômés (30 %). La proportion d'étudiants qui n'appartiennent pas à un groupe de minorité visible est de 87 % dans les deux groupes. Quant au niveau du programme suivi avant de sortir du postsecondaire, plus de la moitié (55 %) des diplômés a suivi des études professionnelles, plus d'un tiers (37 %) a suivi des études universitaires et 7 % a fini ses études préuniversitaires. Chez les décrocheurs, on observe une proportion plus élevée d'étudiants universitaires (40 %) et d'étudiants préuniversitaires (15 %).

Tableau 2.4 – Distribution des individus sortis du postsecondaire après l'obtention du premier diplôme ou après l'abandon sans diplôme entre 1999 et 2005 selon des variables fixes (en %)

	Sortie avec diplôme	Sortie sans diplôme
N	3 314	2 299
Sexe	100	100
Homme	46,6	51,6
Femme	53,4	48,4
Capital scolaire des parents	100	100
Secondaire ou moins	30,1	32,2
Postsecondaire non universitaire	29,3	28,0
Universitaire	31,6	31,8
Non déclaré	9,1	8,0
Statut de minorité visible	100	100
Oui	12,2	12,4
Non	87,4	87,4
Non déclaré	0,5	0,1
Niveau du programme	100	100
Universitaire	37,0	39,8
Préuniversitaire	6,9	15,4
Professionnel	54,5	44,1
Non classé	1,5	0,6

Source : Élaboration des auteurs à partir des données de l'EJET, cycles 1 à 4.

Les tableaux 2.5 et 2.6 nous permettent de comparer la Distribution des jeunes diplômés et des sortants sans diplôme selon chacune des variables indépendantes qui varient au fil du temps. L'estimation des effets des variables indépendantes qui changent au fil du temps est basée sur la situation occupée par l'enquêté au début de chaque trimestre (le mois de janvier pour le trimestre d'hiver et le mois de septembre pour le trimestre d'automne), dans la mesure où il était toujours à risque de retourner aux études au cours du trimestre. Cela dit, les changements qui s'observent au fil des trimestres s'expliquent, en partie, par des changements dans la composition de la population à risque. Ceux qui restent plus de temps dans le groupe à risque sont ceux qui ont plus tardé

à reprendre les études ou qui ne l'ont jamais fait. Par conséquent, plus le nombre de trimestres écoulés après la sortie augmente, plus les enquêtés tendront à s'assimiler à la population non étudiante.

En ce qui concerne le rapport à l'emploi, nous constatons que 83 % des diplômés et 74 % des décrocheurs occupaient un emploi après la sortie du postsecondaire. Cette proportion augmente au fil du temps dans les deux groupes, mais elle demeure toujours plus faible parmi les sortants sans diplôme. La majorité des jeunes étaient des employés payés dans un emploi à caractère permanent. La part des jeunes occupant un emploi non permanent diminue au fil du temps pendant que les travailleurs autonomes représentent toujours une faible proportion du total. Cela explique que la majorité des jeunes travaillent 25 heures ou plus par semaine. Quant au niveau de compétence de l'emploi, on y voit des différences entre les deux groupes. Près d'un tiers des diplômés occupaient un poste technique ou spécialisé et près d'un quart avaient un emploi de niveau intermédiaire. Chez les sortants, il y a une plus grande proportion des travailleurs aux postes élémentaires ou de manœuvres, même si celle-ci diminue au fil du temps au profit des emplois plus qualifiés. Pour ce qui est du niveau de revenu, les diplômés sont plus nombreux à occuper des emplois permanents à revenu moyen ou élevé, alors que les décrocheurs tendent à occuper des emplois permanents à revenu moyen ou faible.

En ce qui a trait à la région de résidence, 17 % des diplômés et 23 % des décrocheurs demeuraient au Québec après la sortie. Cette proportion augmente au fil du temps jusqu'à atteindre 26 % et 32 % respectivement. La proportion des enquêtés demeurant en Ontario diminue légèrement au fil du temps (de 40 % à 35 % environ) alors que celle des autres régions se maintient relativement stable.

Finalement, on constate que la majorité des jeunes n'habitait pas en couple après la sortie du postsecondaire. Leur proportion est un peu plus faible chez les diplômés (74 %) que chez les sortants sans diplôme (82 %). Mais on constate aussi que la proportion de ceux qui vivent en couple augmente considérablement entre le premier et le septième trimestre. Elle passe de 15 % à 36 % chez ceux qui sont sortis sans diplôme et de 24 % à 43 % chez ceux qui sont sortis avec diplôme. Par contre, il n'y a pas de différence significative quant à la proportion des jeunes qui ont eu des enfants. Elle était de 5 % au premier trimestre et elle atteint 17 % sept trimestres plus tard.

Tableau 2.5 – Distribution des individus sortis du postsecondaire entre 1999 et 2005 après l’obtention du premier diplôme selon des variables qui changent au fil du temps, durant les trimestres scolaires (automne ou hiver) où ils sont à risque de retourner aux études (en %)

Variables	TRIMESTRE						
	1	2	3	4	5	6	7
N	3 314	3 042	2 506	2 222	1 661	1 544	1 198
Statut à l'emploi	100	100	100	100	100	100	100
A un emploi	83,2	86,1	85,0	85,0	85,1	86,5	87,6
N'a pas d'emploi	13,5	10,5	10,7	10,5	9,5	7,8	7,2
Non déclaré	3,3	3,4	4,3	4,5	5,5	5,7	5,2
Régime de travail	100	100	100	100	100	100	100
Employé, aucun emploi permanent	13,3	13,3	13,0	10,6	10,5	8,6	8,4
Employé, au moins un emploi permanent	62,8	64,5	65,1	66,0	66,5	69,7	71,5
Travailleur à son compte	3,3	2,6	2,1	2,3	2,6	3,8	3,5
N'a pas travaillé	15,1	13,0	12,9	13,0	11,4	8,9	8,1
Non déclaré	5,5	6,7	6,9	8,1	8,9	9,0	8,4
Nombre moyen d'heures travaillées	100	100	100	100	100	100	100
8 heures par semaine ou moins	3,0	2,3	0,8	0,8	0,7	1,2	1,3
9 à 16 heures par semaine	4,3	3,0	3,1	3,3	2,5	2,4	1,7
17 à 24 heures par semaine	7,6	6,3	5,4	4,3	5,3	4,2	3,7
25 heures ou plus par semaine	66,5	72,0	73,5	74,1	74,3	77,4	79,7
N'a pas travaillé	15,1	13,0	12,9	13,0	11,4	8,9	8,1
Non déclaré	3,5	3,5	4,3	4,5	5,7	6,0	5,6
Niveau de compétence de l'emploi	100	100	100	100	100	100	100
Postes de gestion	3,3	3,7	4,2	3,3	4,3	4,6	4,3
Postes professionnels	13,6	15,1	14,3	14,4	13,6	13,3	10,3
Postes techniques, paraprofessionnels et spécialisés	31,3	33,8	34,4	35,6	36,4	37,5	39,5
Postes intermédiaires	26,1	25,0	24,0	23,3	22,5	23,9	27,0
Postes élémentaires et de manœuvres	6,7	5,5	5,2	5,6	6,1	5,9	5,6
N'a pas travaillé	15,1	13,0	12,9	13,0	11,4	8,9	8,1
Non déclaré	3,9	3,9	5,0	4,9	5,8	6,0	5,2
Catégorie de travailleur, régime et revenu	100	100	100	100	100	100	100
Employé, permanent, revenu faible	8,9	7,8	6,3	5,6	4,6	5,2	4,1
Employé, permanent, revenu moyen	31,9	30,8	30,9	29,9	29,3	30,2	32,3
Employé, permanent, revenu élevé	22,0	25,8	27,8	30,5	32,6	34,3	35,1
Employé, non permanent, revenu faible	1,8	1,4	1,0	0,5	0,7	0,3	0,4
Employé, non permanent, revenu moyen	6,7	6,3	5,9	4,4	3,1	2,2	2,9
Employé, non permanent, revenu élevé	4,7	5,6	6,1	5,9	6,7	6,1	5,1
Travailleur à son compte	3,3	2,6	2,1	2,3	2,6	3,8	3,5
N'a pas travaillé	15,1	13,0	12,9	13,0	11,4	8,9	8,1
Non déclaré	5,5	6,7	6,9	8,1	8,9	9,0	8,4

Source : Élaboration des auteurs à partir des données de l'EJET, cycles 1 à 4.

Tableau 2.5 (suite et fin) – Distribution des individus sortis du postsecondaire entre 1999 et 2005 après l’obtention du premier diplôme selon des variables qui changent au fil du temps, durant les trimestres scolaires (automne ou hiver) où ils sont à risque de retourner aux études

Variables	TRIMESTRE						
	1	2	3	4	5	6	7
N	3 314	3 042	2 506	2 222	1 661	1 544	1 198
Province de résidence	100	100	100	100	100	100	100
Provinces atlantiques	8,1	8,3	8,3	8,3	8,7	8,6	8,8
Québec	17,3	17,4	18,4	18,9	22,4	23,1	26,0
Ontario	42,2	42,4	40,9	40,3	36,2	36,6	33,5
Provinces des Prairies	18,8	18,0	18,6	18,2	18,4	18,2	18,2
Colombie-Britannique	13,8	13,9	13,8	14,3	14,4	13,6	13,5
Âge	100	100	100	100	100	100	100
19 ans	8,0	2,5	1,2	0,1
20 ans	16,9	11,9	8,0	3,2	1,4	0,1	...
21 ans	17,7	18,8	18,8	13,5	11,4	4,2	1,8
22 ans	19,3	17,4	20,1	22,7	24,9	17,9	15,1
23 ans	24,1	22,8	21,0	21,6	28,2	29,7	32,3
24 ans	10,9	18,4	21,4	21,6	20,8	25,6	28,9
25 ans	2,8	7,3	8,1	13,1	12,2	17,3	16,9
26 ans	0,2	0,9	1,4	4,2	1,1	5,1	5,1
Situation conjugale	100	100	100	100	100	100	100
N'habite pas en couple	74,0	71,5	67,3	64,5	60,6	59,8	56,3
Habite en couple	24,4	26,8	30,5	33,7	38,2	38,8	42,6
Non déclaré	1,6	1,7	2,2	1,8	1,2	1,4	1,2
Avoir eu des enfants	100	100	100	100	100	100	100
Non	95,0	93,6	92,8	90,7	88,5	85,5	82,9
Au moins un enfant	5,1	6,4	7,2	9,3	11,6	14,5	17,1

Source : Élaboration des auteurs à partir des données de l'EJET, cycles 1 à 4.

Tableau 2.6 – Distribution des individus sortis du postsecondaire entre 1999 et 2005 sans avoir obtenu le premier diplôme selon des variables qui changent au fil du temps, durant les trimestres scolaires (automne ou hiver) où ils sont à risque de retourner aux études (en %)

Variables	TRIMESTRE						
	1	2	3	4	5	6	7
N	2 299	1 908	1 666	1 358	1 171	1 077	960
Statut à l'emploi	100	100	100	100	100	100	100
A un emploi	73,8	78,1	77,9	75,6	79,9	82,8	83,0
N'a pas d'emploi	20,2	15,1	14,8	16,8	12,8	10,3	10,5
Non déclaré	6,0	6,9	7,4	7,6	7,3	6,9	6,5
Régime de travail	100	100	100	100	100	100	100
Employé, aucun emploi permanent	12,0	9,4	8,5	7,8	8,4	8,7	7,9
Employé, au moins un emploi permanent	55,1	60,0	59,9	58,2	63,4	63,3	67,5
Travailleur à son compte	2,9	3,7	3,4	4,2	3,6	4,1	3,3
N'a pas travaillé	22,4	18,6	19,2	19,8	14,6	12,7	12,2
Non déclaré	7,7	8,2	9,0	9,9	10,1	11,3	9,1
Nombre d'heures travaillées	100	100	100	100	100	100	100
8 heures par semaine ou moins	3,3	2,9	3,3	2,3	1,6	1,5	0,9
9 à 16 heures par semaine	5,4	4,0	3,6	3,6	3,5	4,0	2,7
17 à 24 heures par semaine	9,7	7,7	4,4	4,3	4,9	4,8	4,5
25 heures ou plus par semaine	53,2	59,7	61,8	62,1	68,1	70,2	73,1
N'a pas travaillé	22,4	18,6	19,2	19,8	14,6	12,7	12,2
Non déclaré	6,2	7,2	7,7	7,8	7,3	7,0	6,7
Niveau de compétence de l'emploi	100	100	100	100	100	100	100
Postes de gestion	3,0	3,7	3,9	5,0	6,9	7,0	6,3
Postes professionnels	3,8	4,1	4,4	4,7	4,3	5,3	5,4
Postes techniques, paraprofessionnels et spécialisés	18,2	20,4	22,6	24,2	27,6	29,3	28,1
Postes intermédiaires	29,2	29,7	28,6	25,4	26,8	27,6	31,3
Postes élémentaires et de manœuvres	16,2	15,4	12,4	12,3	12,1	11,1	9,9
N'a pas travaillé	22,4	18,6	19,2	19,8	14,6	12,7	12,2
Non déclaré	7,3	8,3	8,8	8,7	7,7	7,2	6,8
Catégorie de travailleur, régime et revenu	100	100	100	100	100	100	100
Employé, permanent, revenu faible	18,5	15,4	12,5	11,3	9,3	9,4	8,4
Employé, permanent, revenu moyen	27,5	32,7	34,1	30,8	32,6	32,1	33,8
Employé, permanent, revenu élevé	9,1	11,9	13,3	16,2	21,4	21,8	25,4
Employé, non permanent, revenu faible	4,1	2,4	1,9	1,6	1,2	0,7	0,7
Employé, non permanent, revenu moyen	5,9	4,8	4,0	2,9	3,4	3,0	2,6
Employé, non permanent, revenu élevé	2,0	2,2	2,7	3,3	3,8	5,0	4,7
Travailleur à son compte	2,9	3,7	3,4	4,2	3,6	4,1	3,3
N'a pas travaillé	22,4	18,6	19,2	19,8	14,6	12,7	12,2
Non déclaré	7,7	8,2	9,0	9,9	10,1	11,3	9,1

Source : Élaboration des auteurs à partir des données de l'EJET, cycles 1 à 4.

Tableau 2.6 (suite et fin) – Distribution des individus sortis du postsecondaire entre 1999 et 2005 sans avoir obtenu le premier diplôme selon des variables qui changent au fil du temps, durant les trimestres scolaires (automne ou hiver) où ils sont à risque de retourner aux études (en %)

Variables	TRIMESTRE						
	1	2	3	4	5	6	7
N	2 299	1 908	1 666	1 358	1 171	1 077	960
Province de résidence	100	100	100	100	100	100	100
Provinces atlantiques	7,6	7,6	7,4	7,1	6,7	6,7	6,3
Québec	23,3	23,7	25,2	28,2	29,8	30,5	31,6
Ontario	39,8	38,1	38,0	38,0	37,1	35,7	34,6
Provinces des Prairies	17,2	18,4	18,8	17,1	16,9	17,1	17,2
Colombie-Britannique	12,2	12,1	10,5	9,6	9,5	10,0	10,3
Âge	100	100	100	100	100	100	100
19 ans	22,2	13,0	4,7	0,8			
20 ans	29,4	22,4	18,4	13,0	5,0	1,0	
21 ans	21,7	30,5	26,9	22,6	19,7	14,0	5,6
22 ans	12,2	13,0	23,1	31,0	28,6	23,7	19,5
23 ans	9,3	13,6	13,6	15,5	25,3	33,2	31,5
24 ans	3,3	5,6	9,4	13,3	14,4	16,4	27,2
25 ans	1,5	1,6	3,2	3,5	6,6	10,4	10,8
26 ans	0,3	0,4	0,7	0,3	0,4	1,3	5,4
Situation conjugale	100	100	100	100	100	100	100
N'habite pas en couple	82,1	79,2	76,4	67,9	63,8	62,4	60,9
Habite en couple	14,8	17,5	20,0	28,2	33,2	34,4	36,1
Non déclaré	3,2	3,3	3,6	3,9	3,0	3,2	3,0
Avoir eu des enfants	100	100	100	100	100	100	100
Non	94,9	93,2	91,5	90,8	88,0	85,9	83,0
Au moins un enfant	5,1	6,8	8,5	9,2	12,0	14,1	17,0

Source : Élaboration des auteurs à partir des données de l'EJET, cycles 1 à 4.

2.7 Le modèle statistique

Comme nous l'avons mentionné dans la section 2.2, nous étudions le retour aux études avec un modèle à temps discret. En pratique, ce modèle s'estime au moyen de la régression logistique multinomiale. Celui-ci permet d'estimer les effets d'une ou plusieurs variables indépendantes sur une variable dépendante qualitative qui possède plus de deux modalités. Selon la nature du programme suivi, nous distinguons deux formes de retour aux études : le retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire et le retour dans un programme professionnel.

Nous avons expliqué plus haut que le calendrier scolaire ne permet pas de considérer qu'une personne qui n'est pas inscrite dans un programme depuis au moins de deux trimestres a vraiment mis fin à ses études. Pour cette raison, nous n'étudions pas le

retour aux études à partir du moment de la fin des études, mais bien à partir du début du troisième trimestre qui suit la fin des études.

La personne qui a complété ou abandonné ses études depuis deux trimestres est à risque d'entreprendre soit un programme universitaire ou préuniversitaire, soit un programme postsecondaire non universitaire professionnel. La personne qui n'est plus aux études depuis plus de deux trimestres est donc soumise à deux risques concurrents, celui du retour aux études dans un programme universitaire ou préuniversitaire et celui du retour aux études dans un programme professionnel. En pratique, ceci signifie qu'à tout moment, cette personne peut occuper trois états différents : ne pas être aux études, avoir entrepris un programme universitaire ou préuniversitaire ou bien avoir entrepris un programme professionnel. On doit alors estimer, pour la population à risque, les effets des variables indépendantes sur la probabilité, à chaque trimestre, d'entreprendre un programme universitaire ou préuniversitaire, et les effets des mêmes variables sur la probabilité, à chaque trimestre, d'entreprendre un programme postsecondaire non universitaire⁶. Utiliser la régression logistique multinomiale est la manière la plus simple de le faire.

Le retour aux études a été peu étudié. On ne connaît pas suffisamment le phénomène pour formuler des hypothèses fortes *a priori*. On imagine au moins que la probabilité de retourner aux études, si on ne l'a pas déjà fait, varie en fonction du temps écoulé depuis qu'on n'est plus aux études : autrement dit, cette probabilité n'est vraisemblablement pas la même au cours de chacun des trimestres qui suivent la fin d'un programme ou l'interruption des études. En plus, il est difficile de supposer *a priori* que les effets des différents facteurs qui favorisent ou défavorisent le retour aux études ne changent pas au fur et à mesure où le temps s'écoule depuis qu'on a quitté les études.

Pour ajouter à la complexité, il paraît raisonnable de supposer que les effets des facteurs varient selon qu'on a quitté les études en complétant son programme ou en l'interrompant.

La probabilité instantanée de reprendre les études dépend du temps écoulé depuis la fin des études et d'un certain nombre de facteurs dont les effets dépendent d'abord à la fois de la manière dont on a mis fin à ses études — en terminant un programme ou en l'abandonnant — et du temps écoulé depuis le moment où on a mis fin à ses études. Une fois admis que nous estimons les effets au moyen de la régression logistique multinomiale⁷, on peut exprimer cette idée en écrivant

⁶ Plus précisément, on estime les effets des variables indépendantes sur la probabilité d'entreprendre un programme universitaire ou préuniversitaire si on n'a toujours pas entrepris un nouveau programme et sur la probabilité d'entreprendre un programme professionnel si on n'a toujours pas entrepris un nouveau programme.

⁷ Il peut être utile de rappeler ici ce qui permet d'utiliser la régression logistique et la régression logistique multinomiale pour estimer un modèle de risque. La régression logistique relie le rapport de deux probabilités à un certain nombre de variables indépendantes auxquelles on ajoute une ordonnée à l'origine. Le rapport de deux probabilités se ramène, en dernière analyse, à un jeu de rapports entre les effectifs de paires de modalités, ce qui explique l'habitude de nommer « rapport de cotes » l'effet des variables indépendantes de la régression logistique. Lorsqu'on utilise la régression logistique pour étudier un processus qui régit un changement d'état, et donc un phénomène qui se déroule au fil du temps, le rapport entre les deux probabilités se ramène, en

$$h^R(t | \mathbf{x}, z) = h_0^R(t) \exp(\mathbf{x}\boldsymbol{\beta}^R)$$

et

$$\boldsymbol{\beta}^R = g(t | z),$$

où $h^R(t)$ représente le taux instantané (ou probabilité instantanée ou risque instantané) de retourner aux études dans un programme universitaire ou professionnel — selon la valeur que l'on donne à R^s —, $h_0^R(t)$ représente le taux « de base » du retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel au cours d'un trimestre donné, t représente le nombre des trimestres écoulés depuis la fin des études, \mathbf{x} représente le vecteur des facteurs qui augmentent ou réduisent le taux, $\boldsymbol{\beta}^R$ représente le vecteur des effets de ces facteurs sur la probabilité du retour aux études dans un programme universitaire ou dans un programme professionnel selon la valeur de R , et z représente le fait d'avoir mis fin à ses études en terminant un programme ou en l'abandonnant. Les effets ($\boldsymbol{\beta}^R$) des facteurs (\mathbf{x}) varient en fonction du temps écoulé depuis qu'on a mis fin à ses études (t) et de la manière dont on y a mis fin (z).

Pour mieux comprendre la stratégie d'analyse que nous utilisons et la manière dont nous présentons les résultats au chapitre suivant, il est commode de reformuler ce modèle en distinguant les facteurs que nous jugeons importants et les caractéristiques dont nous contrôlons l'effet pour estimer l'effet net de chacun des facteurs que nous jugeons importants. Cette distinction est purement conceptuelle, mais il est utile de la rendre explicite. Ainsi reformulé, notre modèle devient

$$h^R(t | \mathbf{x}_1, \mathbf{x}_2, z) = h_0^R(t) \exp(\mathbf{x}_1\boldsymbol{\beta}_1^R + \mathbf{x}_2\boldsymbol{\beta}_2^R),$$

$$\boldsymbol{\beta}_1^R = g_1(t | z)$$

et

$$\boldsymbol{\beta}_2^R = g_2(t | z),$$

dernière analyse, au rapport entre le nombre des individus qui entreprennent un programme au cours d'un trimestre donné au nombre des individus qui n'avaient toujours pas entrepris un programme à la fin de ce trimestre. Ce rapport est tout à fait analogue au quotient du nombre des événements au nombre des individus à risque de vivre cet événement au cours d'un intervalle de temps, ici le trimestre; ce rapport peut donc être interprété comme un taux instantané (ou un risque instantané ou une probabilité instantanée). L'ordonnée à l'origine de chaque équation d'une régression logistique (ordinaire ou multinomiale) peut alors s'interpréter comme le taux de base — ou le risque de base — du moment et les effets des variables indépendantes comme des rapports de risque.

⁸ Il n'est pas toujours facile d'adopter et de suivre une notation à la fois cohérente, intuitive et sans ambiguïté. Nous précisons donc qu'ici, la lettre « R » placée en exposant ne signifie pas que l'on porte un nombre à la puissance « R », mais est l'initiale du mot « retour » et sert simplement à distinguer les éléments appartenant à l'équation qui régit le retour aux études dans un programme universitaire des éléments appartenant à l'équation qui régit le retour aux études dans un programme professionnel.

où \mathbf{x}_1 représente le vecteur des facteurs qui semblent les plus importants et que nous avons déjà énumérés — c.-à-d. le niveau du programme d'études précédent, les caractéristiques sociodémographiques et les conditions de vie — et β_1^R représente le vecteur des effets de ces facteurs, alors que \mathbf{x}_2 représente le vecteur des caractéristiques dont nous contrôlons l'effet — l'âge, le sexe et la région de résidence — pour estimer l'effet net des facteurs que nous jugeons les plus importants et β_2^R représente le vecteur des effets de ces caractéristiques.

Pour compléter la présentation de notre modèle, il reste à expliquer comment nous en concevons le taux « de base », c'est-à-dire le terme que nous notons $h_0^R(t)$. Ce problème peut être résolu de différentes manières, mais vu le phénomène que nous étudions et vu le fait que nous admettons que tous les coefficients du modèle peuvent varier en fonction du temps écoulé depuis l'interruption des études, le choix le plus « naturel » est d'utiliser l'âge de l'individu pour construire le taux « de base ». Ceci revient à dire que nous concevons le taux de base comme une fonction de l'âge.

L'âge de l'individu varie d'une année à l'autre et sa valeur est donc, pour un individu donné, une fonction du temps écoulé depuis l'interruption des études. Chaque trimestre, on trouve des individus d'âge divers à risque d'entreprendre un nouveau programme au cours de ce trimestre. Finalement, nous n'avons pas de raison de croire que le taux « de base » du retour aux études pour les individus d'un âge donné est le même au cours de chaque trimestre : ce taux doit donc pouvoir être différent d'un trimestre à l'autre. Dans le contexte de la régression logistique multinomiale, ceci peut s'exprimer en écrivant que

$$h_0^R(t) = \exp(\mathbf{x}_0(t) \cdot \beta_0^R)$$

et que

$$\beta_0^R = g_0(t | z),$$

où \mathbf{x}_0 représente l'âge de l'individu au cours du trimestre mesuré en années révolues — conçu comme une série de valeurs discrètes — et β_0^R le taux « de base » associé à chacune de ces valeurs. Notre modèle devient alors

$$h^R(t | \mathbf{x}_0, \mathbf{x}_1, \mathbf{x}_2, z) = \exp(\mathbf{x}_0(t) \cdot \beta_0^R + \mathbf{x}_1 \beta_1^R + \mathbf{x}_2 \beta_2^R),$$

où les autres termes conservent le sens et l'interprétation que nous avons déjà expliqués. Ce modèle donne l'équivalent d'une ordonnée à l'origine différente pour chaque âge et un jeu différent de ces ordonnées pour chaque trimestre t .

Au chapitre suivant, nous examinerons tout d'abord l'évolution du taux « de base » — $h_0^R(t)$ ou β_0^R — au fil des trimestres, puis les effets des caractéristiques dont nous contrôlons l'effet — les éléments du vecteur β_2^R — et les effets des facteurs eux-mêmes — les éléments des vecteurs β_1^R estimés pour chaque trimestre — auxquels nous consacrons la plus grande partie du commentaire.

En théorie, on pourrait estimer une seule paire d'équations — une pour le retour aux études dans un programme universitaire et une pour le retour aux études dans un programme professionnel — qui tiennent compte de toute la complexité du modèle et, toujours en théorie, ce serait la manière la plus efficace de le faire. En pratique, ce serait très lourd et ça ne présenterait pas de véritable intérêt. Il est beaucoup plus simple d'estimer plusieurs équations et de rapprocher les coefficients associés aux mêmes facteurs dans les différentes équations pour interpréter la variation de ces effets selon la manière dont on a mis fin à ses études et selon le temps écoulé depuis la fin des études. C'est cette approche que nous adoptons.

Les coefficients associés aux variables indépendantes se manipulent et s'interprètent de manière analogue à ceux de la régression logistique « ordinaire » sauf qu'ils ne font plus augmenter ou décroître le rapport de deux probabilités, mais bien le risque. Ces coefficients s'interprètent donc comme des rapports de risque même si le logiciel les fait apparaître dans une colonne qui les identifie comme des rapports de cotes (« *odds ratio* ») ou des rapports de risque relatif (« *relative risk ratios* »)⁹. Un coefficient supérieur à 1 indique que la variable à laquelle il est associé augmente le taux instantané de retour aux études alors qu'un coefficient inférieur à 1 indique que la variable à laquelle il est associé réduit le taux instantané de retour aux études.

L'EJET utilise un plan de sondage complexe qui comprend des strates et des grappes. L'estimateur « conventionnel » de l'erreur type produit une estimation sans biais lorsqu'on dispose de données recueillies auprès d'un échantillon aléatoire simple, mais sous-estime l'erreur type lorsqu'on utilise des données recueillies auprès d'un échantillon qui comprend des grappes. Statistique Canada met à la disposition des chercheurs un jeu de 1 000 poids de rééchantillonnage dits de « *bootstrap* » qui permet en principe d'obtenir, par réestimation, des estimations sans biais des erreurs types même si les données de l'EJET ont été recueillies auprès d'un échantillon dont le plan n'est pas aléatoire simple. Nous utilisons cette méthode pour calculer les erreurs types qui servent à déterminer le seuil de signification associé aux coefficients de nos équations.

⁹ La terminologie varie selon les disciplines, les auteurs et les logiciels. La difficulté vient de ce qu'on doit distinguer la probabilité et le taux. La distinction n'est pas toujours comprise et plusieurs choses ajoutent à la confusion : 1) par définition, le taux est une probabilité conditionnelle; 2) par souci de simplicité, on calcule parfois le taux comme s'il était une probabilité; 3) la cote est toujours égale au rapport des deux probabilités qui lui correspondent; 4) le rapport de cotes de la régression logistique s'interprète comme un rapport de taux lorsqu'on utilise la régression logistique — ordinaire ou multinomiale — pour estimer un modèle de risque (qui devrait se nommer « modèle de taux »); 5) certaines disciplines utilisent des termes qui leur sont propres pour nommer la probabilité (p. ex. le « quotient » en démographie, le « risque » en épidémiologie); 6) en temps continu, la probabilité et le taux se confondent et on lit les expressions « probabilité instantanée », « taux instantané », « quotient instantané » et « risque instantané »; 7) l'anglais nomme « *hazard* », « *hazard rate* » ou « *failure rate* » le taux d'un événement non renouvelable — p. ex. la mort d'*ego* ou le bris d'une ampoule — et « *intensity* », le taux d'un événement renouvelable — p. ex. la naissance des enfants d'*ego*; en français, on nomme « taux de première catégorie », le taux d'un événement non renouvelable et « taux de deuxième catégorie », le taux d'un événement renouvelable, mais cette distinction ne se fait qu'en démographie, alors qu'en statistique mathématique, on nomme « intensité » le taux d'un événement renouvelable.

3. Résultats

Nous examinons, dans ce chapitre, les résultats de l'estimation du modèle que nous décrivons dans la section 2.7. Nous nous concentrons sur les effets des facteurs qui semblent les plus importants et que nous avons déjà énumérés : le niveau du programme d'études précédent, les caractéristiques sociodémographiques — le capital scolaire des parents, la situation conjugale, le fait d'avoir eu des enfants ou non — et les conditions de vie — le fait d'avoir un emploi ou pas, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine, le régime de travail, le niveau de compétence de l'emploi et le niveau du revenu selon le régime de travail et la catégorie de travailleur.

Comme nous l'expliquons dans la section 2.7, nous estimons les effets de ces facteurs à chaque trimestre : l'effet de chaque facteur peut donc varier d'un trimestre à l'autre. À chaque trimestre, nous estimons l'effet de chacun de ces facteurs net de l'effet du sexe, de l'âge et de la région de résidence.

Bien entendu, le sexe, l'âge et la région de résidence ont chacun leur effet propre sur la probabilité de retourner aux études si on ne l'a pas encore fait. Pour ne pas alourdir le texte, nous ne rapportons pas l'effet de chacune de ces variables net de l'effet de chacun des facteurs. Nous ne rapportons que l'effet de chacune net de l'effet des deux autres : nous commentons ainsi l'effet de l'âge net de celui du sexe et de la région de résidence, l'effet du sexe net de celui de l'âge et de la région de résidence et l'effet de la région de résidence net de celui du sexe et de l'âge.

Le chapitre est organisé comme suit. Nous présentons tout d'abord une simple description de l'évolution de la situation des personnes qui ont mis fin à leurs études, trimestre par trimestre, à partir du troisième trimestre qui suit le moment où elles ont mis fin à leurs études. Nous présentons ensuite les résultats de l'estimation des équations de notre modèle.

Nous examinons tout d'abord l'effet de l'âge, du sexe et de la région de résidence; ce sont les éléments des vecteurs β_{0^R} et β_{2^R} de notre modèle. Nous consacrons la plus grande partie de la section aux effets des facteurs que nous jugeons les plus importants; ce sont les éléments du vecteur β_{1^R} de notre modèle.

Pour les raisons que nous expliquons dans la section 2.3, il n'est pas possible de considérer que les individus qui ne sont pas inscrits à un programme pendant moins de trois trimestres ont vraiment mis fin à leurs études. Nous considérons donc que les individus ne sont susceptibles de revenir aux études après avoir interrompu leur parcours scolaire qu'à partir du troisième trimestre qui suit la dernière inscription. Dans tout le chapitre, nous numérotions les trimestres en suivant cette logique. Ce que nous considérons comme « premier trimestre » est donc le premier trimestre où un individu est susceptible de reprendre les études après avoir interrompu son parcours scolaire; il s'agit donc du troisième trimestre qui suit le trimestre où il a été inscrit pour la dernière fois

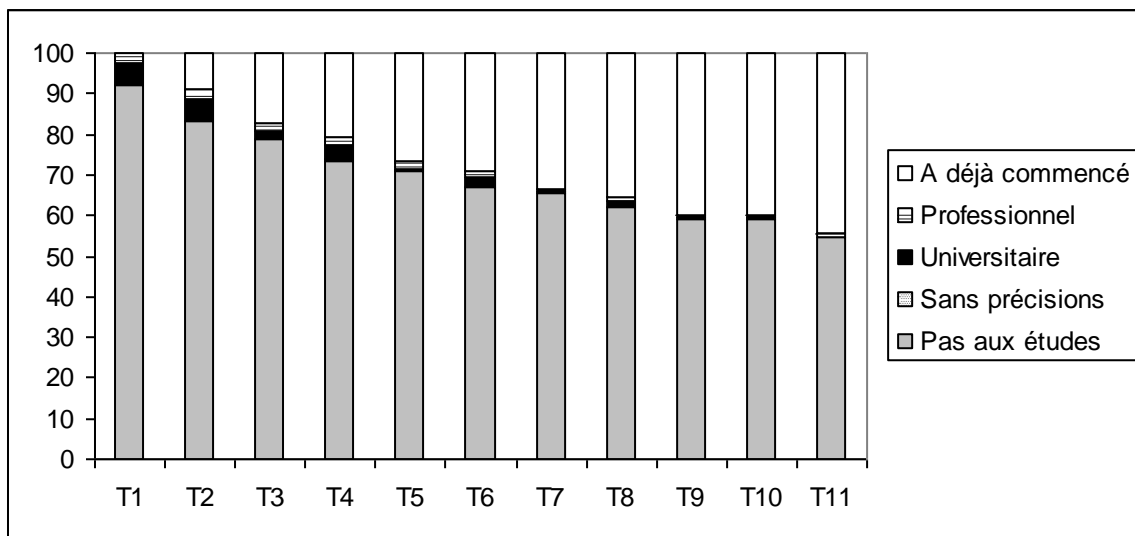
dans un programme d'études postsecondaires. Ce que nous nommons le deuxième trimestre est le deuxième trimestre où l'individu est susceptible de revenir aux études, et donc le quatrième trimestre qui suit le trimestre où il a été inscrit pour la dernière fois dans un programme d'études postsecondaires, et ainsi de suite pour tous les trimestres.

3.1 Le calendrier du retour aux études

Les figures 3.1 et 3.2 montrent la proportion des diplômés et des sortants sans diplôme qui sont retournés aux études selon le nombre de trimestres écoulés depuis la sortie, en distinguant le niveau du programme postsecondaire qu'ils ont entrepris au cours de ce trimestre.

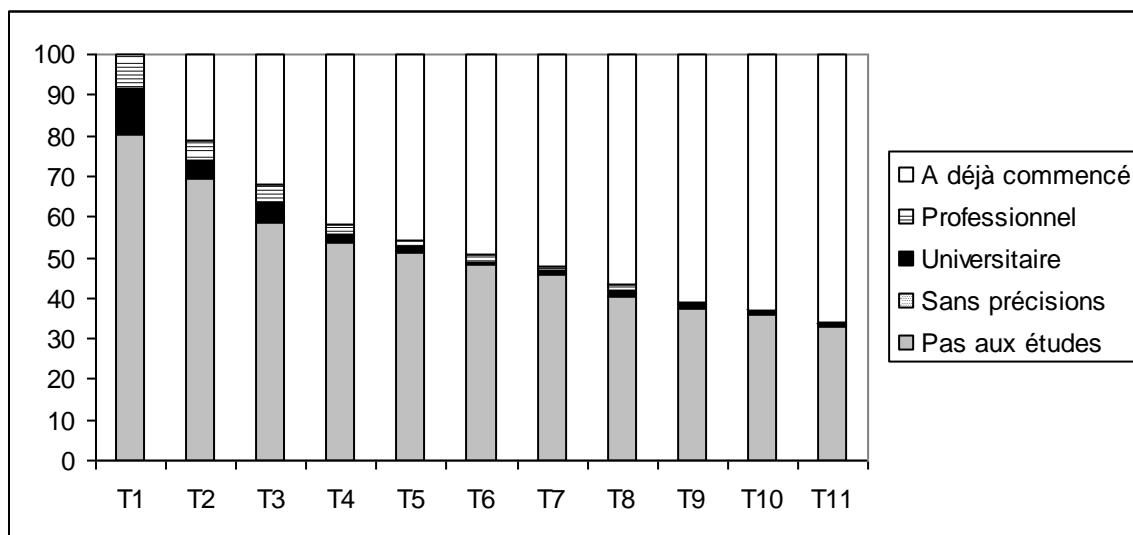
Figures 3.1 et 3.2 – Proportion d'enquêtés sortis du postsecondaire qui sont retournés aux études à chaque trimestre selon le niveau du programme entre 1999 et 2005.

3.1 Enquêtés sortis après l'obtention du premier diplôme.



Source : Élaboration des auteurs à partir des données de l'EJET, cycles 1 à 4.

3.2 Enquêtés sortis sans obtenir le diplôme.



Source : Élaboration des auteurs à partir des données de l'EJET, cycles 1 à 4.

On constate que le retour aux études est plus fréquent chez les sortants sans diplôme que chez les diplômés. Parmi les personnes ayant quitté le postsecondaire depuis deux trimestres, près de 20 % des diplômés et 30 % des sortants sans diplôme ont repris des études postsecondaires au cours de deux premiers trimestres qui ont suivi. Au cinquième trimestre (soit sept trimestres après la sortie), la proportion est d'environ 30 % et 50 % respectivement. L'écart entre les deux groupes se maintient jusqu'à la fin de la période d'observation. Onze trimestres plus tard, soit six ans après la sortie, la proportion de jeunes qui sont retournés aux études atteint 45 % chez les diplômés et 66 % chez les sortants sans diplôme.

En ce qui concerne le niveau du programme choisi, les diplômés sont davantage retournés dans un programme universitaire, surtout quand le retour a été plus précoce, alors que les non-diplômés reprennent plus fréquemment les études dans un programme professionnel que les diplômés.

3.2 L'âge

Les figures 3.3 à 3.8 montrent les taux de retour dans un programme universitaire ou professionnel par âge en contrôlant le sexe, la région de résidence et le niveau du programme précédent.

Le modèle permet de montrer que l'effet de l'âge sur la probabilité de retourner aux études au cours d'un trimestre donné si on ne l'a pas encore fait varie d'un trimestre à l'autre. Le modèle prévoit également que chaque variable indépendante peut avoir un effet différent, au cours de chaque trimestre, sur la probabilité de retourner aux études en entreprenant un programme d'études universitaires ou un programme d'études professionnelles. L'effet de l'âge ne se ramène pas à un seul coefficient : dans notre contexte, cette variable prend huit valeurs différentes et chacune de ces valeurs exprime un

effet différent. En nous limitant à ce que nous annonçons dans l'introduction du chapitre, nous devrions donc rapporter 28 séries de huit valeurs, une série pour chacune des deux modalités de fin des études — en complétant un programme ou en l'abandonnant —, pour chacun des sept trimestres que nous examinons et pour chacune des deux modalités de retour aux études — en entreprenant un programme universitaire ou un programme professionnel. Pour réduire la masse d'information à présenter et à commenter, nous nous limitons à présenter l'effet de l'âge au cours du premier, du troisième et du sixième trimestre, pendant lesquels les individus sont susceptibles de reprendre les études.

Au premier trimestre, pour les diplômés, le taux de retour dans un programme universitaire augmente de 19 jusqu'à l'âge de 22 ans, puis il diminue. Pour les sortants sans diplôme, le taux de retour dans un programme universitaire est très élevé avant 20 ans, assez élevé de 20 et 23 ans et assez faible chez les individus plus âgés. Pour les diplômés, le taux de retour dans un programme professionnel est faible à tous les âges, mais légèrement plus élevé avant 20 ans. Pour les sortants sans diplôme, le taux de retour dans un programme professionnel est relativement élevé avant 20 ans, diminue de 20 à 22 ans et semble assez faible aux âges plus élevés.

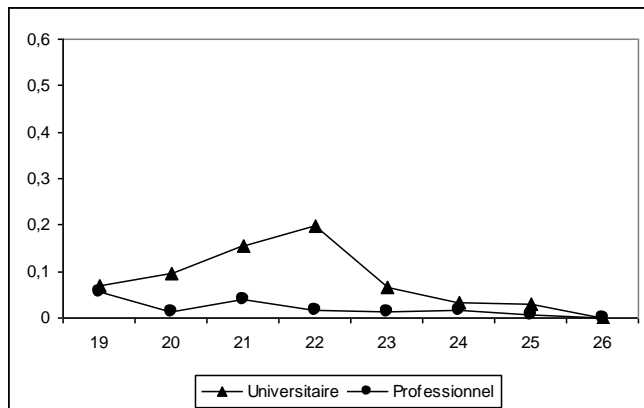
Au troisième trimestre, pour les diplômés, le taux de retour dans un programme universitaire est faible et ne semble pas varier en fonction de l'âge. Pour les sortants sans diplôme, le taux de retour dans un programme universitaire est relativement élevé à 19 ans, il est plus faible, mais encore élevé entre 20 et 22 ans, et plus faible par la suite. Pour les diplômés, le taux de retour dans un programme professionnel est faible à tous les âges. Pour les sortants sans diplôme, le taux de retour dans un programme professionnel est élevé à 19 ans, plus faible, mais encore appréciable entre 20 et 22 ans, et faible aux âges plus élevés.

Au sixième trimestre, pour les diplômés, le taux de retour dans un programme universitaire est faible et ne semble pas varier en fonction de l'âge. Il en est de même pour les sortants sans diplôme. Le taux de retour dans un programme professionnel est élevé pour les diplômés à 19 ans et faible à tous les autres âges; ce taux est faible à tous les âges pour tous les sortants sans diplôme.

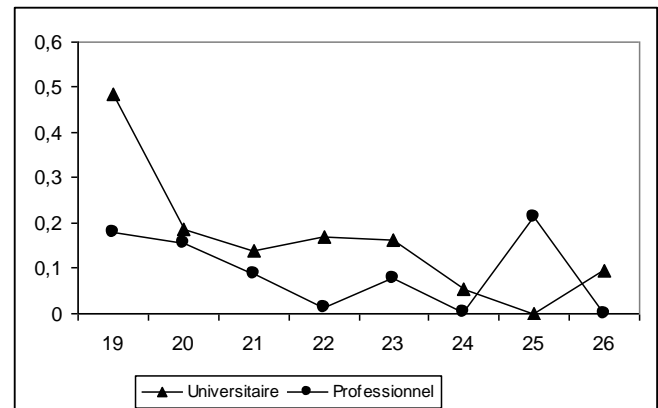
En résumé, le taux de retour aux études décroît avec l'âge. L'effet de l'âge, lorsqu'il existe, semble s'atténuer avec le temps écoulé depuis la fin des études. On remarque une exception notable : le taux de retour aux études universitaires augmente entre 19 et 22 ans au cours du premier trimestre où les individus sont susceptibles de reprendre les études après les avoir « vraiment » interrompues.

Figures 3.3 et 3.4 – Taux de retour aux études par âge en contrôlant le sexe, la région de résidence et le niveau du programme. Premier trimestre dans la population à risque.

Sortie avec diplôme

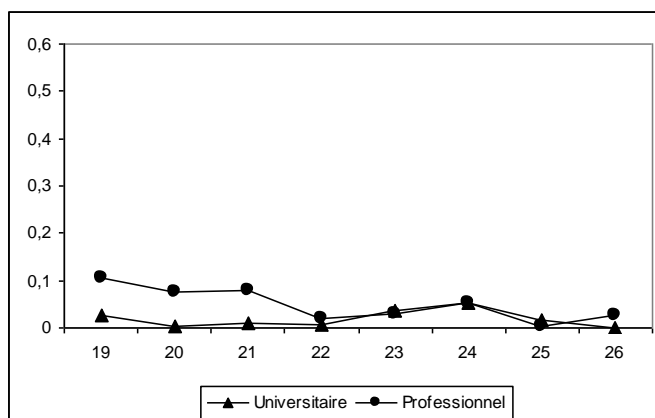


Sortie sans diplôme

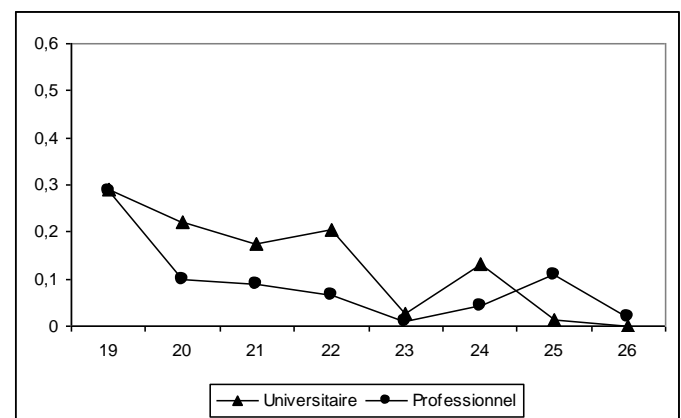


Figures 3.5 et 3.6 – Taux de retour aux études par âge en contrôlant le sexe, la région de résidence et le niveau du programme. Troisième trimestre dans la population à risque.

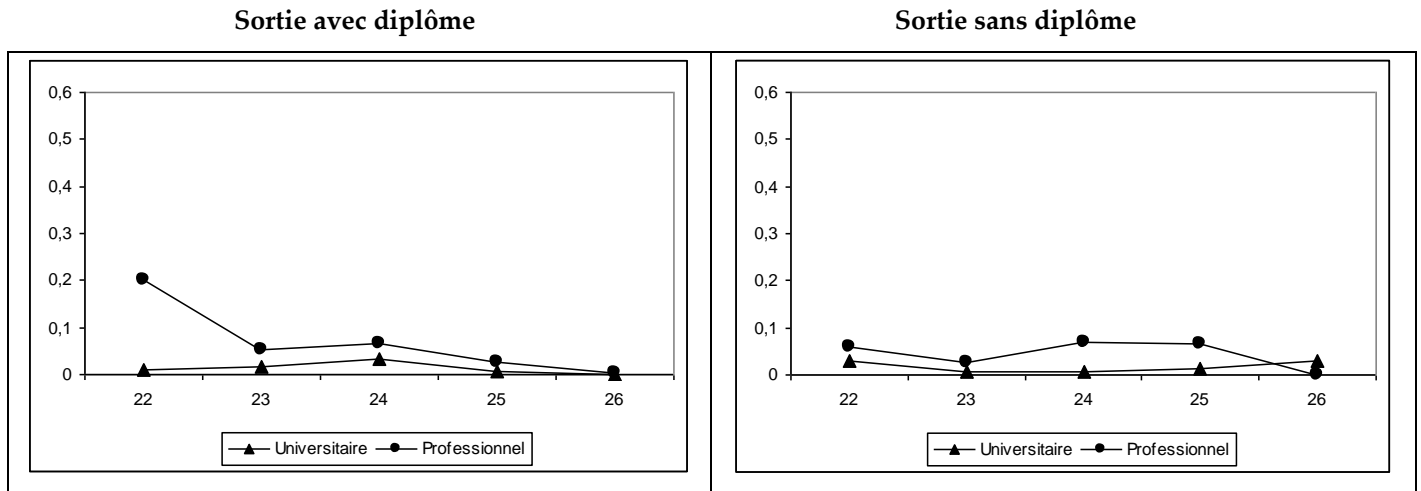
Sortie avec diplôme



Sortie sans diplôme



Figures 3.7 et 3.8 – Taux de retour aux études par âge en contrôlant le sexe, la région de résidence et le niveau du programme. Sixième trimestre dans la population à risque.



3.3 Les déterminants du retour aux études

Les tableaux 3.1 à 3.10 présentent les résultats des modèles de régression logistique multinomiale qui estiment les effets des variables indépendantes sur le risque de retourner aux études dans un programme universitaire ou professionnel durant les sept premiers trimestres après la sortie. On y présente séparément les effets des différentes variables pour les diplômés et pour les sortants sans diplôme. On y trouve le même jeu de variables de contrôle : l'âge, le sexe, le niveau du programme antérieur et la région de résidence. Les tableaux ne se distinguent que par la variable dont on cherche à estimer l'effet propre.

3.3.1 L'effet du niveau du programme d'études précédent

Le tableau 3.1 montre les effets nets du niveau du programme précédent en prenant le niveau universitaire comme modalité de référence de la variable indépendante. Les étudiants qui ont obtenu un diplôme de niveau professionnel ont un risque plus faible de retourner aux études dans un programme universitaire ou menant à l'université : durant les cinq premiers trimestres, ce risque ne représente que 15 % à 24 % du risque des diplômés universitaires. Le même comportement s'observe parmi les décrocheurs durant les trois premiers trimestres après la sortie. Cependant, il n'y a pas de différence significative entre les étudiants qui ont complété un programme de niveau universitaire ou l'ont abandonné et ceux qui ont complété un programme préuniversitaire ou l'ont abandonné. En conclusion, le retour dans un programme universitaire est moins fréquent parmi ceux qui ont entrepris leurs études postsecondaires dans un programme menant au marché du travail, alors que le retour dans un programme professionnel ne semble pas être associé au niveau du programme précédent.

Tableau 3.1 – Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon le **niveau du programme précédent** et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l'âge, le sexe et la région de résidence.

Niveau du programme antérieur	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel
Trimestre 1				
[Universitaire]				
Préuniversitaire	1,851	2,567	0,692	0,707
Professionnel	0,153 ***	1,435	0,145 ***	1,345
Non classé	0,924	0,968	0,996	0,000
Trimestre 2				
[Universitaire]				
Préuniversitaire	0,771	0,635	0,523	1,189
Professionnel	0,234 ***	0,657	0,237 **	1,193
Non classé	0,181	0,000	0,000	1,564
Trimestre 3				
[Universitaire]				
Préuniversitaire	4,209	2,374	0,286 †	0,688
Professionnel	0,479	1,464	0,205 ***	1,432
Non classé	0,000	0,000	0,000	0,000
Trimestre 4				
[Universitaire]				
Préuniversitaire	0,304	3,375	1,442	0,182
Professionnel	0,210 ***	1,285	0,619	1,039
Non classé	0,074	0,000	0,000	0,000
Trimestre 5				
[Universitaire]				
Préuniversitaire	0,001 ***	4,104	0,855	2,956
Professionnel	0,194 **	2,007	0,578	1,822
Non classé	0,000	2,329	0,000	0,000
Trimestre 6				
[Universitaire]				
Préuniversitaire	0,565	0,049	2,271	0,163
Professionnel	0,965	0,288	0,262	0,760
Non classé	0,000	0,000	2,319	1,602
Trimestre 7				
[Universitaire]				
Préuniversitaire	7,499	1,774	0,030	0,943
Professionnel	2,634	0,794	0,214	1,235
Non classé	0,000	0,000	0,000	10,908

Note : † : $p < 0,10$; * : $p < 0,050$; ** : $p < 0,010$; *** : $p < 0,000$.

3.3.2 L'influence des caractéristiques sociodémographiques

Le tableau 3.2 présente les effets nets de la région de résidence une fois contrôlés l'âge, le sexe et le niveau du programme. Les résultats indiquent qu'il n'y a pas de différence majeure entre les provinces. Des différences significatives s'observent seulement durant les trois premiers trimestres. Les diplômés qui résident dans la région des Prairies ont un risque plus élevé de retourner dans un programme professionnel; les décrocheurs résidant dans cette région ont un plus faible risque de retourner aux études. On constate aussi que les diplômés du Québec ont un risque plus élevé de retourner dans un programme universitaire, mais cette différence disparaît avec le temps.

Le capital scolaire des parents de l'enquête a aussi un effet significatif sur le retour aux études (tableau 3.3). Les diplômés et les décrocheurs dont les parents ont fréquenté l'université ont un risque plus élevé de retourner dans un programme universitaire : le risque est de deux à trois fois plus élevé pour eux que pour les étudiants de première génération. Le fait d'avoir des parents qui ont poursuivi des études postsecondaires augmente aussi le risque de retourner dans un programme professionnel après l'abandon du (premier) programme. C'est dire que le retour aux études est à la fois plus probable et plus rapide chez les jeunes dont les parents ont une expérience d'études universitaires.

Nous mesurons l'influence de la situation familiale en considérant l'entrée dans la vie de couple et l'entrée dans la vie parentale. Les résultats obtenus se trouvent dans les tableaux 3.4 et 3.5. On y voit que le fait de vivre en couple réduit le risque d'entreprendre des études quel que soit le type de sortie du postsecondaire. L'entrée dans la vie parentale ne semble pas avoir d'effet significatif sur le retour; cela s'explique probablement par le fait que la plupart des naissances se produisent après la formation de l'union, une fois que les jeunes ont traversé la plupart des transitions liées qui forment le passage à la vie adulte.

Tableau 3.2 – Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon **la région de résidence** et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l'âge, le sexe et le niveau du programme antérieur.

Région de résidence	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel
Trimestre 1				
[Ontario]				
Atlantique	0,582	0,890	0,626	1,024
Québec	1,547	0,251	1,359	0,871
Prairies	0,956	2,308 †	0,578 †	0,317 †
Colombie-Britannique	1,003	0,634	1,129	0,513
Trimestre 2				
[Ontario]				
Atlantique	1,333	1,041	1,444	0,761
Québec	2,702 *	0,407	1,802	0,611
Prairies	0,851	1,150	1,322	0,651
Colombie-Britannique	0,582	1,524	2,648	1,574
Trimestre 3				
[Ontario]				
Atlantique	1,435	0,312	1,091	1,065
Québec	2,600	0,158	1,011	0,316
Prairies	1,200	0,329 **	1,245	0,757
Colombie-Britannique	1,167	0,805	1,071	2,076
Trimestre 4				
[Ontario]				
Atlantique	0,849	0,949	1,510	0,382 †
Québec	1,800	0,518	0,524	0,164
Prairies	1,032	1,896	0,479	1,259
Colombie-Britannique	1,060	1,049	0,978	0,580
Trimestre 5				
[Ontario]				
Atlantique	3,262	0,303	0,707	0,347
Québec	4,882	0,165	0,550	0,140
Prairies	1,044	0,580	0,430	1,330
Colombie-Britannique	0,700	2,045	0,092	0,000

Tableau 3.2 (suite et fin) – Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon **la région de résidence** et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l'âge, le sexe et le niveau du programme antérieur.

Région de résidence	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel
Trimestre 6				
[Ontario]				
Atlantique	0,952	0,614	1,018	0,440
Québec	2,049	0,463	0,526	0,225
Prairies	1,531	0,654	1,301	0,798
Colombie-Britannique	7,429	0,070	0,218	0,461
Trimestre 7				
[Ontario]				
Atlantique	0,000	0,177	0,460	1,597
Québec	0,000	0,289	14,772	0,258
Prairies	0,000	0,101	1,355	0,728
Colombie-Britannique	0,000	0,000	1,527	0,705

Note : † : p < 0,100; * : p < 0,050; ** : p < 0,010 *** : p < 0,000.

Tableau 3.3 – Risque du retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon le **capital scolaire des parents** et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l'âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur.

Capital scolaire des parents	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel
Trimestre 1				
[Secondaire ou moins]				
Postsecondaire non universitaire	1,384	1,380	1,205	2,146 *
Universitaire	2,036 *	0,963	2,383 **	2,484 **
Non déclaré	1,488	2,115	0,667	2,493 †
Trimestre 2				
[Secondaire ou moins]				
Postsecondaire non universitaire	1,878	0,949	1,179	0,888
Universitaire	3,942 ***	0,668	1,852	1,016
Non déclaré	2,807 †	1,039	0,324	0,483
Trimestre 3				
[Secondaire ou moins]				
Postsecondaire non universitaire	0,641	1,068	1,833	2,636 **
Universitaire	3,112 *	1,226	3,075 **	2,234
Non déclaré	1,836	0,626	1,300	1,415
Trimestre 4				
[Secondaire ou moins]				
Postsecondaire non universitaire	0,731	0,982	1,594	3,057 *
Universitaire	1,174	1,196	1,357	2,473
Non déclaré	0,762	1,088	0,436	2,152
Trimestre 5				
[Secondaire ou moins]				
Postsecondaire non universitaire	3,754	1,771	1,443	0,989
Universitaire	0,754	0,449	3,818 †	1,005
Non déclaré	0,000	1,716	0,480	0,184
Trimestre 6				
[Secondaire ou moins]				
Postsecondaire non universitaire	1,074	1,076	0,901	1,811
Universitaire	1,353	3,868 *	0,560	1,411
Non déclaré	1,088	3,836	0,000	3,573
Trimestre 7				
[Secondaire ou moins]				
Postsecondaire non universitaire	0,278	2,774	0,192	8,061
Universitaire	0,719	0,262	1,108	0,853
Non déclaré	0,000	7,497	8,170	5,991

Note : † : p < 0,100; * : p < 0,050; ** : p < 0,010 *** : p < 0,000

Tableau 3.4 – Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon la **situation conjugale** et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l'âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur.

Situation conjugale et trimestre	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel
Trimestre 1				
[N'habite pas en couple]				
Habite en couple	0,180 ***	1,177	0,308 **	0,495 †
Non déclaré	0,464	0,000	1,025	0,310
Trimestre 2				
[N'habite pas en couple]				
Habite en couple	0,525 *	0,519	0,431	0,497 †
Non déclaré	0,836	0,264	1,265	0,432
Trimestre 3				
[N'habite pas en couple]				
Habite en couple	0,374 †	0,467	0,229 **	0,349 *
Non déclaré	0,000	0,000	0,455	1,396
Trimestre 4				
[N'habite pas en couple]				
Habite en couple	0,600	0,650	1,428	0,381
Non déclaré	1,594	1,258	1,860	0,175
Trimestre 5				
[N'habite pas en couple]				
Habite en couple	3,624	0,404	0,361	0,828
Non déclaré	0,000	0,000	0,000	0,890
Trimestre 6				
[N'habite pas en couple]				
Habite en couple	0,299 *	0,819	0,543	0,425
Non déclaré	0,000	0,000	0,303	0,536
Trimestre 7				
[N'habite pas en couple]				
Habite en couple	0,443	0,359	0,132	0,205
Non déclaré	0,000	0,000	22,650	0,803

Note : † : p < 0,100; * : p < 0,050; ** : p < 0,010 *** : p < 0,000.

Tableau 3.5 – Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon **le fait d’avoir eu des enfants ou pas** et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l’âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur.

Avoir eu des enfants ou pas	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel
Trimestre 1				
[Non]				
Au moins un enfant	0,060	2,020	0,122	0,807
Trimestre 2				
[Non]				
Au moins un enfant	0,603	0,297	0,091	1,398
Trimestre 3				
[Non]				
Au moins un enfant	0,322	0,204	0,539	0,189 *
Trimestre 4				
[Non]				
Au moins un enfant	0,154	0,048	0,000	0,540
Trimestre 5				
[Non]				
Au moins un enfant	0,380	0,017	0,128	0,608
Trimestre 6				
[Non]				
Au moins un enfant	0,464	1,095	1,944	0,059
Trimestre 7				
[Non]				
Au moins un enfant	0,084	1,771	0,307	0,883

Note : † : p < 0,100; * : p < 0,050; ** : p < 0,010 *** : p < 0,000.

3.3.3 Les conditions de vie

Pour déterminer l’influence des conditions de vie, nous considérons le fait d’avoir un emploi ou pas, le nombre moyen d’heures travaillées par semaine, le régime de travail, le niveau de compétence de l’emploi et le niveau du revenu selon le régime de travail et la catégorie de travailleur. Les effets nets de chacune de ces variables se trouvent dans les tableaux 3.6 à 3.10.

Nous constatons que le simple fait d’avoir un travail réduit le risque de retourner aux études dans un programme professionnel ou universitaire. Le retour est peu probable quand les jeunes consacrent la plus grande partie de leur temps au travail, une moyenne de 25 heures par semaine ou plus. Ce comportement se vérifie autant pour les diplômés

que pour les sortants sans diplôme et se maintient lorsque le temps écoulé après la sortie du postsecondaire augmente. Cependant, le risque de retourner dans un programme universitaire augmente quand le jeune travaille de 9 à 16 heures par semaine. Ce comportement se vérifie autant pour les diplômés que pour les sortants sans diplôme et se maintient lorsque le temps écoulé après la sortie du postsecondaire augmente.

Le régime du travail a également un effet. Les diplômés qui occupent un emploi salarié, soit permanent ou non permanent, ont un risque plus faible de retourner dans un programme universitaire au cours des premiers trimestres. Par contre, chez les décrocheurs, seul le fait d'occuper un emploi salarié à caractère permanent diminue le risque de retour aux études.

Le fait d'occuper un emploi permanent procurant un revenu moyen ou élevé et d'occuper un emploi professionnel, semi-professionnel ou intermédiaire réduit le risque de retourner aux études dans un programme universitaire. Occuper un poste de niveau semi-professionnel ou intermédiaire et avoir un revenu moyen réduisent le risque de retourner dans un programme professionnel.

Tableau 3.6 – Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon **le fait d'avoir un emploi ou pas** et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l'âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur.

Avoir un emploi ou pas	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel
Trimestre 1				
[N'a pas d'emploi]				
A un emploi	0,402 ***	0,423 *	0,352 ***	0,195
Non déclaré	0,160	0,353	0,437 †	0,552
Trimestre 2				
[N'a pas d'emploi]				
A un emploi	0,136 ***	0,372 *	0,601	0,456 *
Non déclaré	0,162	0,367	0,315	0,310
Trimestre 3				
[N'a pas d'emploi]				
A un emploi	0,292 *	0,297 **	0,286 ***	0,384 **
Non déclaré	0,605	0,504	0,375	0,456
Trimestre 4				
[N'a pas d'emploi]				
A un emploi	0,213 ***	0,189 ***	0,485	0,639
Non déclaré	0,334	0,328	0,050	1,768

Tableau 3.6 (suite et fin) – Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon **le fait d’avoir un emploi ou pas** et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l’âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur.

Avoir un emploi ou pas	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel
Trimestre 5				
[N’a pas d’emploi]				
A un emploi	0,671	1,715	0,331 †	0,221 *
Non déclaré	0,000	0,185	0,601	0,259
Trimestre 6				
[N’a pas d’emploi]				
A un emploi	0,180 *	0,077 ***	0,113	0,534
Non déclaré	0,623	0,279	0,293	0,826
Trimestre 7				
[N’a pas d’emploi]				
A un emploi	0,407	0,046 †	0,314	1,297
Non déclaré	0,507	0,000	12,834	2,711

Note : † : $p < 0,100$; * : $p < 0,050$; ** : $p < 0,010$ *** : $p < 0,000$.

Tableau 3.7 – Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon **le nombre moyen d'heures travaillées par semaine** et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l'âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur.

Nombre d'heures et trimestre	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel
Trimestre 1				
[N'a pas travaillé]				
Jusqu'à 8 heures	0,946	0,899	0,386	1,249
9 à 16 heures	3,095 *	1,328	1,703	1,099
17 à 24 heures	0,604	0,638	0,660	1,286
25 heures ou plus	0,150 ***	0,427 *	0,235 ***	0,494 *
Non déclaré	0,000	0,000	0,461	0,547
Trimestre 2				
[N'a pas travaillé]				
Jusqu'à 8 heures	1,903	1,828	3,222 †	1,174
9 à 16 heures	0,655	1,733	1,332	1,396
17 à 24 heures	0,330 **	0,718	3,248 †	1,485
25 heures ou plus	0,088 ***	0,361 *	0,413 *	0,317 **
Non déclaré	0,000	0,000	0,000	0,000
Trimestre 3				
[N'a pas travaillé]				
Jusqu'à 8 heures	2,410	0,000	1,697	0,701
9 à 16 heures	0,697	0,443	0,966	0,676
17 à 24 heures	0,508	0,545	0,339	0,304
25 heures ou plus	0,224 **	0,205 **	0,214 ***	0,204 **
Non déclaré	0,000	0,000	0,388	0,354
Trimestre 4				
[N'a pas travaillé]				
Jusqu'à 8 heures	0,967	0,855	2,245	3,952
9 à 16 heures	2,971 †	1,833	2,093	2,156
17 à 24 heures	1,285	0,177	0,736	0,613
25 heures ou plus	0,151 ***	0,194 ***	0,486	0,419
Non déclaré	0,000	0,000	0,567	1,600

Tableau 3.7 (suite et fin) – Risque de retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon **le nombre moyen d'heures travaillées par semaine** et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l'âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur.

Nombre d'heures et trimestre	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour ... universitaire ou préuniversitaire	Retour ... professionnel	Retour ... universitaire ou préuniversitaire	Retour ... professionnel
Trimestre 5				
[N'a pas travaillé]				
Jusqu'à 8 heures	0,000	0,000	0,471	0,000
9 à 16 heures	2,110	6,325	0,725	0,000
17 à 24 heures	0,687	4,478	0,704	0,445
25 heures ou plus	0,310	1,594	0,207 **	0,279 †
Non déclaré	0,000	0,000	0,538	0,299
Trimestre 6				
[N'a pas travaillé]				
Jusqu'à 8 heures	0,677	0,294	2,248	0,000
9 à 16 heures	0,204	0,291	0,169	0,000
17 à 24 heures	1,507	0,350	0,296	1,195
25 heures ou plus	0,162 *	0,067 ***	0,118	0,748
Non déclaré	0,000	0,000	0,401	1,071
Trimestre 7				
[N'a pas travaillé]				
Jusqu'à 8 heures	15,603	0,000	0,000	8,993
9 à 16 heures	0,000	0,000	0,000	8,278
17 à 24 heures	0,000	0,000	0,000	0,655
25 heures ou plus	0,285	0,068	0,426	1,106
Non déclaré	0,000	0,000	15,502	2,933

Note : † : $p < 0,100$; * : $p < 0,050$; ** : $p < 0,010$ *** : $p < 0,000$

Tableau 3.8 – Risque du retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon le **régime de travail** et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l'âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur.

Régime de travail et trimestre	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel
Trimestre 1				
[N'a pas travaillé]				
Employé, non permanent	0,509 †	0,448	0,609	0,519
Employé, permanent	0,260 ***	0,503 †	0,350 ***	0,666
Travailleur à son compte	1,597	0,538	0,285	0,422
Non déclaré	0,164	0,324	0,353	0,703
Trimestre 2				
[N'a pas travaillé]				
Employé, non permanent	0,144 ***	0,194	0,927	0,398
Employé, permanent	0,139 ***	0,482 †	0,642	0,513 †
Travailleur à son compte	0,460	0,086	1,388	0,238
Non déclaré	0,244 *	0,681	0,704	0,409
Trimestre 3				
[N'a pas travaillé]				
Employé, non permanent	0,482	0,122	0,750	0,144
Employé, permanent	0,233 **	0,253 **	0,258 ***	0,252 **
Travailleur à son compte	0,176	0,000	0,054	0,320
Non déclaré	0,377	0,417	0,382	0,389
Trimestre 4				
[N'a pas travaillé]				
Employé, non permanent	0,281 *	0,344	0,817	1,002
Employé, permanent	0,262 ***	0,242 **	0,617	0,490
Travailleur à son compte	0,315	0,226	0,148	1,252
Non déclaré	0,370	0,242	0,053	1,138
Trimestre 5				
[N'a pas travaillé]				
Employé, non permanent	0,846	1,684	0,119	0,444
Employé, permanent	0,321	1,994	0,295 *	0,261 †
Travailleur à son compte	0,000	0,000	0,125	0,000
Non déclaré	0,000	0,107	0,298	0,295
Trimestre 6				
[N'a pas travaillé]				
Employé, non permanent	0,000	0,250	0,352	0,000
Employé, permanent	0,222 *	0,079 ***	0,161	0,873
Travailleur à son compte	1,074	0,088	0,000	0,000
Non déclaré	0,474	0,210	0,193	0,638

Tableau 3.8 (suite et fin)

Régime de travail et trimestre	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour ... universitaire ou préuniversitaire	Retour ... professionnel	Retour ... universitaire ou préuniversitaire	Retour ... professionnel
Trimestre 7				
[N'a pas travaillé]				
Employé, non permanent	1,554	0,478	0,000	4,559
Employé, permanent	0,510	0,036	0,476	1,338
Travailleur à son compte	0,000	0,000	0,000	0,000
Non déclaré	0,565	0,000	12,400	2,231

Note : † : p < 0,100; * : p < 0,050; ** : p < 0,010 *** : p < 0,000.

Tableau 3.9 – Risque du retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon le **niveau de compétence** de l'emploi et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l'âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur.

Niveau de compétence de l'emploi et trimestre	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel
Trimestre 1				
[N'a pas travaillé]				
Poste de gestion	0,018	0,867	0,357	0,369
Poste professionnel	0,384 *	0,201	0,311	0,281
Poste semi-professionnel	0,336 **	0,439	0,295 **	0,390 *
Poste intermédiaire	0,325 **	0,485	0,389 **	0,919
Poste élémentaire	0,711	0,999	0,529 †	0,617
Non déclaré	0,120	0,424	0,369 *	0,460
Trimestre 2				
[N'a pas travaillé]				
Poste de gestion	0,072	0,283	0,037	0,386
Poste professionnel	0,285 **	0,327	0,716	0,256
Poste semi-professionnel	0,107 ***	0,430 †	0,719	0,187 **
Poste intermédiaire	0,118 ***	0,435 †	1,008	0,590
Poste élémentaire	0,309 †	0,931	0,635	0,762
Non déclaré	0,211	0,358	0,366	0,343

Tableau 3.9 (suite et fin)

Niveau de compétence de l'emploi et trimestre	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour ... universitaire ou préuniversitaire	Retour ... professionnel	Retour ... universitaire ou préuniversitaire	Retour ... professionnel
Trimestre 3				
[N'a pas travaillé]				
Poste de gestion	0,971	0,927	0,368	0,142
Poste professionnel	0,205	0,043	1,216	0,100
Poste semi-professionnel	0,141 ***	0,171 *	0,158 ***	0,287 *
Poste intermédiaire	0,342	0,370 *	0,324 **	0,177 **
Poste élémentaire	0,344	0,000	0,301	0,383 †
Non déclaré	0,481	0,418	0,299	0,346
Trimestre 4				
[N'a pas travaillé]				
Poste de gestion	0,294	9,017	0,215	0,000
Poste professionnel	0,273 *	0,232	0,095	1,111
Poste semi-professionnel	0,307 **	0,103 **	0,256	0,627
Poste intermédiaire	0,245 **	0,478	1,257	0,573
Poste élémentaire	0,113	0,160	0,668	0,587
Non déclaré	0,373	0,378	0,043	1,358
Trimestre 5				
[N'a pas travaillé]				
Poste de gestion	0,173	0,000	0,000	0,496
Poste professionnel	0,726	0,764	0,109	0,448
Poste semi-professionnel	0,356	2,000	0,219	0,022
Poste intermédiaire	0,073	2,022	0,512	0,277
Poste élémentaire	0,000	3,515	0,000	0,663
Non déclaré	0,000	0,180	0,500	0,297
Trimestre 6				
[N'a pas travaillé]				
Poste de gestion	0,326	0,000	0,000	0,416
Poste professionnel	0,237	0,000	0,499	1,839
Poste semi-professionnel	0,197 †	0,044	0,072	0,591
Poste intermédiaire	0,168	0,227 **	0,142	0,643
Poste élémentaire	0,270	0,181	0,329	0,683
Non déclaré	0,694	0,263	0,566	0,989
Trimestre 7				
[N'a pas travaillé]				
Poste de gestion	4,360	0,000	0,000	0,280
Poste professionnel	1,230	0,000	0,000	0,000
Poste semi-professionnel	0,295	0,057	0,353	1,952
Poste intermédiaire	0,568	0,056	0,327	1,008
Poste élémentaire	0,000	0,276	1,489	3,118
Non déclaré	0,643	0,000	15,264	3,612

Note : † : p < 0,100; * : p < 0,050; ** : p < 0,010 *** : p < 0,000.

Tableau 3.10 – Risque du retour aux études dans un programme universitaire ou professionnel à chaque trimestre selon le **niveau de revenu par régime de travail** et le type de sortie du postsecondaire. Effets nets en contrôlant l'âge, le sexe, la région de résidence et le niveau du programme antérieur.

Niveau de revenu par catégorie de travailleur et régime de travail	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel	Retour dans un programme universitaire ou préuniversitaire	Retour dans un programme professionnel
Trimestre 1				
[N'a pas travaillé]				
Permanent, revenu faible	0,905	1,203	0,744	1,276
Permanent, revenu moyen	0,198 ***	0,538	0,209 **	0,465
Permanent, revenu élevé	0,077 *	0,216	0,114 **	0,355 †
Non permanent, revenu faible	0,986	0,166	1,432	0,564
Non permanent, revenu moyen	0,504	0,579	0,354	0,669
Non permanent, revenu élevé	0,310	0,264	0,071	0,000
Travailleur à son compte	1,578	0,526	0,283	0,422
Non déclaré	0,167	0,319	0,361 †	0,706
Trimestre 2				
[N'a pas travaillé]				
Permanent, revenu faible	0,551 *	1,421	1,802	1,156
Permanent, revenu moyen	0,076 ***	0,477	0,435 †	0,370 *
Permanent, revenu élevé	0,108 ***	0,232 *	0,111	0,119
Non permanent, revenu faible	0,661	2,688	4,579	1,010
Non permanent, revenu moyen	0,125 ***	0,060	0,253	0,198
Non permanent, revenu élevé	0,038	0,000	0,094	0,326
Travailleur à son compte	0,474	0,092	1,380	0,233
Non déclaré	0,243	0,647	0,733	0,403
Trimestre 3				
[N'a pas travaillé]				
Permanent, revenu faible	1,145	0,596	0,661	0,375 †
Permanent, revenu moyen	0,134 **	0,185 *	0,200 ***	0,182 **
Permanent, revenu élevé	0,208	0,257 **	0,120	0,359
Non permanent, revenu faible	0,736	1,496	1,463	0,215
Non permanent, revenu moyen	0,950	0,000	0,970	0,211
Non permanent, revenu élevé	0,176	0,119	0,120	0,000
Travailleur à son compte	0,168	0,000	0,051	0,323
Non déclaré	0,377	0,414	0,381	0,384

Tableau 3.10 (suite et fin) – Risque du retour ...
selon le niveau de revenu par régime de travail...

Niveau de revenu par catégorie de travailleur et régime de travail	Sortie avec diplôme		Sortie sans diplôme	
	Retour ... universitaire ou préuniversitaire	Retour ... professionnel	Retour ... universitaire ou préuniversitaire	Retour ... professionnel
Trimestre 4				
[N'a pas travaillé]				
Permanent, revenu faible	0,960	0,735	1,555	0,552
Permanent, revenu moyen	0,292 *	0,290 *	0,693	0,503
Permanent, revenu élevé	0,157 **	0,129 **	0,143	0,432
Non permanent, revenu faible	2,053	0,000	1,092	2,059
Non permanent, revenu moyen	0,319	0,182	2,090	1,973
Non permanent, revenu élevé	0,183	0,484	0,000	0,086
Travailleur à son compte	0,313	0,229	0,141	1,190
Non déclaré	0,361	0,231	0,055	1,088
Trimestre 5				
[N'a pas travaillé]				
Permanent, revenu faible	2,206	11,471	0,779	0,503
Permanent, revenu moyen	0,190	1,301	0,102	0,111 *
Permanent, revenu élevé	0,288	1,595	0,463	0,445
Non permanent, revenu faible	5,852	27,192	0,522	0,000
Non permanent, revenu moyen	0,301	2,042	0,000	0,833
Non permanent, revenu élevé	0,858	0,062	0,000	0,312
Travailleur à son compte	0,000	0,000	0,130	0,000
Non déclaré	0,000	0,103	0,318	0,299
Trimestre 6				
[N'a pas travaillé]				
Permanent, revenu faible	0,916	0,335	0,628	0,452
Permanent, revenu moyen	0,087	0,107	0,115	1,214
Permanent, revenu élevé	0,243	0,006	0,036	0,587
Non permanent, revenu faible	0,000	2,905	0,000	0,000
Non permanent, revenu moyen	0,000	0,382	0,870	0,000
Non permanent, revenu élevé	0,000	0,076	0,100	0,000
Travailleur à son compte	1,076	0,090	0,000	0,000
Non déclaré	0,477	0,187	0,191	0,622
Trimestre 7				
[N'a pas travaillé]				
Permanent, revenu faible	3,223	0,046	0,000	4,399
Permanent, revenu moyen	0,334	0,022	0,639	0,570
Permanent, revenu élevé	0,000	0,045	0,402	1,559
Non permanent, revenu faible	0,000	0,000	0,000	0,000
Non permanent, revenu moyen	1,311	1,354	0,000	0,000
Non permanent, revenu élevé	1,520	0,000	0,000	10,694
Travailleur à son compte	0,000	0,000	0,000	0,000
Non déclaré	0,520	0,000	12,377	1,997

Note : † : p < 0,100; * : p < 0,050; ** : p < 0,010 *** : p < 0,000.

Conclusion

La présente étude avait pour objectif de comprendre le phénomène du retour aux études postsecondaires chez les jeunes adultes canadiens ayant arrêté les études, soit après l'obtention du diplôme, soit après avoir interrompu leurs études dans le programme auquel ils étaient inscrits. Plus précisément, nous cherchions à savoir à quel rythme s'effectue le retour aux études, à comprendre les facteurs qui le favorisent ou le freinent, et à examiner l'influence des différentes variables associées à la scolarité antérieure, aux caractéristiques sociodémographiques et aux conditions de vie. Deux modalités ont été examinées : le retour aux études dans un programme universitaire ou préuniversitaire et le retour dans un programme de formation professionnelle. Nous avons examiné séparément la situation des enquêtés sortis du système avec un diplôme et celle de ceux qui sont sortis sans diplôme. Pour ce faire, nous avons utilisé les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition recueillies auprès des jeunes âgés de 18 à 20 ans au début du premier cycle.

Nous avons considéré qu'un individu avait quitté les études quand il avait passé deux trimestres sans s'inscrire à un programme d'études postsecondaires. Autrement dit, il faut qu'un arrêt soit suffisamment long pour qu'on le considère comme une interruption, car dans certains cas, un arrêt momentané peut relever des contraintes organisationnelles du système scolaire et non de la décision de l'individu. Par exemple, ne pas s'inscrire aux études pendant le trimestre d'été peut relever de la non-disponibilité des cours plutôt que de la décision de l'individu.

Les résultats ont montré que le retour aux études varie significativement selon le temps écoulé depuis l'interruption des études. En effet, la plupart des jeunes ayant interrompu les études ou arrêté après l'obtention d'un diplôme se réinscrivent au premier ou au troisième trimestre où nous les considérons à risque de revenir aux études, c'est-à-dire entre le troisième et le cinquième trimestre qui suivent le trimestre de la dernière inscription. Ainsi, la première conclusion qui se dégage de l'étude est que le retour est plus probable dans les deux trimestres qui suivent l'arrêt des études. En d'autres termes, plus la durée d'interruption ou d'arrêt est longue, moins le retour est probable.

La deuxième conclusion est que le retour aux études est plus significativement influencé par la scolarité antérieure. Il est plus élevé chez les jeunes qui sont sortis sans avoir obtenu le diplôme que chez les diplômés. En outre, les résultats ont montré que, d'une manière générale, le retour aux études est plus fréquent chez les jeunes qui étaient auparavant inscrits dans un programme universitaire ou préuniversitaire. Parmi eux, ceux qui sont sortis avec un diplôme ont eu davantage tendance à s'inscrire à nouveau dans un programme universitaire ou préuniversitaire. Par contre, ceux qui sont sortis sans diplôme s'orientent aussi bien dans un programme universitaire que dans un programme professionnel.

La troisième conclusion est qu'il existe un lien significatif entre les caractéristiques sociodémographiques de l'individu, ses conditions de vie et la décision de retourner aux études. Le tableau 3.11 indique les variables ayant une influence sur le retour aux études selon le type de sortie et le type de programme.

Tableau 3.11 – Synthèse des résultats obtenus

Type de sortie	Retourner dans un programme universitaire ou menant à l'université		Retourner dans un programme professionnel	
	Augmente le risque	Réduit le risque	Augmente le risque	Réduit le risque
Diplômé	<ul style="list-style-type: none"> • Résider au Québec • Parents ont suivi des études universitaires • Travailler de 9 à 16 heures par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme précédent de niveau professionnel • Vivre en couple • Avoir un travail salarié permanent ou non permanent • Travailler à temps plein • Occuper un poste professionnel, semi-professionnel ou intermédiaire • Avoir un revenu moyen ou élevé 	<ul style="list-style-type: none"> • Résider dans la région des Prairies 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un travail salarié permanent • Travailler à temps plein • Occuper un poste semi-professionnel ou intermédiaire • Avoir un revenu moyen ou élevé
Sortant sans diplôme	<ul style="list-style-type: none"> • Parents ont suivi des études universitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme précédent de niveau professionnel • Résider dans la région des Prairies • Vivre en couple • Avoir un travail salarié permanent • Travailler à temps plein • Occuper un poste semi-professionnel ou intermédiaire • Avoir un revenu moyen 	<ul style="list-style-type: none"> • Parents ont suivi des études postsecondaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Résider dans la région des Prairies • Vivre en couple • Avoir un travail salarié permanent • Travailler à temps plein • Occuper un poste semi-professionnel ou intermédiaire • Avoir un revenu moyen

Premièrement, les résultats indiquent que deux variables exercent une influence significative : le capital scolaire des parents et le statut conjugal. Avoir des parents qui ont un diplôme d'études universitaires favorise le retour aux études, que l'individu soit sorti

avec ou sans diplôme. L'influence positive du capital scolaire des parents corrobore ainsi l'idée selon laquelle le retour aux études est moins probable chez les groupes socialement défavorisés et les plus disposés à l'interruption des études (Marcus, 1986). Par ailleurs, vivre en couple réduit la probabilité de retourner aux études.

Deuxièmement, en ce qui a trait à la profession et aux conditions de vie, le fait d'occuper un emploi pendant la période d'interruption réduit la probabilité de retour aux études, mais cela dépendrait plutôt du type d'emploi exercé. En effet, les résultats indiquent un lien significatif avec la durée de l'emploi, le salaire et le nombre d'heures de travail par semaine. Plus précisément, le retour aux études est moins élevé chez les personnes qui bénéficient des conditions de travail relativement bonnes, ce qui corrobore les résultats des études antérieures, notamment celle de Marcus (1986). Il s'agit entre autres, de celles qui occupent un emploi permanent, perçoivent des salaires relativement élevés (moyens ou supérieurs) ou travaillent 25 heures ou plus par semaine. Autrement dit, on pourrait soutenir que le retour aux études est associé à l'objectif d'acquérir un capital humain supplémentaire pour augmenter les chances d'accès à un emploi désiré ou améliorer les conditions de travail.

Enfin, il y a lieu de constater quelques différences entre les provinces. Dans le cas des diplômés universitaires, le retour aux études est plus élevé au Québec, alors que la reprise des études dans un programme de formation professionnelle est plus élevée parmi les résidents de provinces de la région des Prairies.

L'intérêt de la présente étude porte essentiellement sur deux éléments. Premièrement, dans une perspective descriptive, elle permet de souligner l'importance numérique grandissante des étudiants qui effectuent un retour aux études. À cet égard, les retours aux études présentent un double avantage quant à l'atteinte d'objectifs complémentaires : accentuer la démocratisation scolaire et permettre aux adultes d'actualiser les savoirs et les savoir-faire exigés par le marché du travail.

Deuxièmement, l'étude souligne la complexité des parcours scolaires actuels et leurs transformations; elle attire aussi l'attention des décideurs et des gestionnaires sur la nécessité de tenir compte des nouveaux contingents d'étudiants adultes aussi bien dans l'élaboration des politiques éducatives que dans l'aménagement des sphères professionnelles.

Toutefois, les conclusions doivent être nuancées, car l'étude est limitée à un échantillon de jeunes adultes âgés de 24 à 26 ans. Or, on sait que les établissements d'enseignement supérieur reçoivent des adultes plus âgés qui y effectuent un retour aux études. Par exemple, Kamanzi et coll. (2009) ont montré, à partir des données de l'ICOPE, que 45 % des étudiants qui fréquentent le réseau de l'Université du Québec sont âgés de 26 ans et plus. De plus, le suivi auprès des enquêtés couvre une période relativement courte. Par ailleurs, faute de données, l'étude s'est limitée à décrire le portrait des étudiants en situation de retour aux études, sans aborder les motivations des adultes à reprendre les études après une période d'interruption.

Afin de mieux comprendre la complexité du phénomène, les recherches ultérieures devraient élargir l'analyse sur des adultes plus âgés (26 ans et plus), faire un suivi sur une plus longue période et s'interroger sur les motivations du retour aux études.

Bibliographie

- Apt Harper, P. 1978. "Adult learners and higher education: factors influencing participation or nonparticipation decisions." *Alternative Higher Education* (3) 1: 3-11.
- Berger, P. et T. Luckmann. 1992. *La construction sociale de la réalité*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- Brzinsky-Fay, Christian, Ulrich Kohler et Magdalena Luniak. 2006. "Sequence analysis with Stata". *Stata Journal* (4): 435-460.
- Clark, Warren. 1999. « Les diplômés universitaires qui retournent au collège ». *Tendances sociales canadiennes*, Automne 1999, Statistique Canada — No 11-008 au catalogue. [<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/1999002/article/4659-fra.pdf>]
- Cooksey, E. C. and R. R. Rindfuss. 1994. "Prior activities and progress in MBA programs." *Research in Higher Education* (35) 6: 647-668.
- Davey, J. A. et A. Jamieson. 2003. "Against the Odds: Pathways of Early School Leavers into University Education: Evidence from England and New Zealand". *International Journal of Lifelong Education* 22 (3): 266-80.
- Davies, R. et P. Elias. *Dropping Out: A Study of Early Leavers From Higher Education*. Norwich, UK, Institute for Employment Research.
- Doray, Pierre et Pascal Mayrand. 2001. « Une innovation institutionnelle à l'Université : la participation des adultes ». Communication présentée au Colloque de l'ACDEAULF, Université d'Ottawa.
- Galland, O. 1991. *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*. Paris : Armand Colin.
- Goldberg, Barbara J. 1985. "Perceived Effects of a Financial Aid Scholarship on Returning Women Students". Research Report No. 7-85. University of Maryland, 9 pages.
- Hango, D. (2007). « Faire une pause entre les études secondaires et les études postsecondaires: déterminants et premiers résultats sur le marché du travail ». *Questions d'éducation*, vol. 4, no. 5 [<http://www.statcan.ca/francais/freepub/81-004-XIF/2007005/article/10501-fr.htm>]
- Hearn, J. C. 1992. "Emerging variations in postsecondary attendance patterns: An investigation of part-time, delayed, and non-degree enrolment." *Research in Higher Education* (33) 6: 657-687.
- Horn, L. J. et C. D. Carroll. 1998. *Stopouts or Stayouts? Undergraduates who leave College in their First Year*. National Center for Education Statistics, U.S. Department of Education, Office of Educational Research and Improvement.
- Kamanzi, Pierre Canisius et coll. (2010). *Les étudiants canadiens de première génération à l'université : la persévérance aux études*. (Projet Transitions, Note de recherche 9). Montréal, CIRST. [<http://www.cirst.uqam.ca/transitions>]

Kwong, T. M., Y. F. Mok et Y. L. Kwong. 1997. "Social Factors and Adult Learners' Motivations in Re-entering Higher Education". *International Journal of Lifelong Education* 16 (6): 518-34.

Lambert, M., K. Zeman, et coll. (2004). *Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition*. Ottawa, Statistique Canada. [<http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2004026-fra.pdf>]

Lee, Marcia M. 1996. "Student retention survey: why students did not return, spring semester 1994". Westchester Community College, Valhalla, NY, 14 pages.

Leclerc-Olive, M. 1993. *Le dire de l'événement biographique*. Thèse de doctorat, Université des sciences et technologies de Lille.

Malloch, D. C. and D. C. Montgomery. 1996. "Variation in characteristics among adult students." *Continuing Higher Education Review* (60) 1: 42-53.

Marcus, Richard D. 1986. "Earnings and the Decision to Return to School." *Economics of Education Review* (5) 3: 309-317.

Ouellette, Raymond. 2009. *Les statistiques de l'éducation. Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Québec : Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, Secteur de l'information, des communications et de l'administration

Ressources humaines et Développement des compétences Canada. 2006. *Introduction de l'édition 2001 de la Classification nationale des professions (CNP)*.

[<http://www5.rhdcc.gc.ca/CNP/Francais/CNP/2006/pdf/Introduction.pdf>]

Shaienks, D., T. Gluszynski et J. Bayard. 2008. *Les études postsecondaires – participation et décrochage : différences entre l'université, le collège et les autres types d'établissements postsecondaires*. Statistique Canada / Ressources humaines et Développement social Canada : Division de la culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation.

[<http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2008070-fra.pdf>]

Smart, J. C and E. T Pascarella. 1987. "Influences on the Intention to Reenter Higher Education." *The journal of Higher Education* (58) 3: 306-322.

Statistique Canada. 2007. *Enquête auprès des jeunes en transition (EJET). Cohorte B (24 à 26 ans). Guide de l'utilisateur, Cycle 4*. Novembre 2007.

Thomas, Wayne. 2001. "The Decision to Return to Full-time Education." *Education Economics* (9) 1: 37-51.

Tomkowicz, J. et T. Bushnik. 2003. *Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : parcours choisis par les jeunes de 20 ans*. Éducation, compétence et apprentissage (Document de recherche). Ottawa : Statistique Canada (Division Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation).

[<http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2003006-fra.pdf>]

Annexe

Inscriptions dans les universités québécoises selon l'âge, 1973-2006

En milliers

	73-74	88-89	90-91	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	2001	2002	2003	2004	2005	2006
24 ans et -	55	97	108	111	114	115	114	113	113	113	115	120	125	130	134	135	136	136
25 ans et +	51	128	135	136	140	136	128	122	116	112	109	110	112	117	121	124	125	126
25-29			47	47	47	46	43	41	39	38	38	39						
30-34			30	31	31	30	28	27	25	23	22	21						
35-39			24	24	25	24	22	21	19	19	18	18						
40-44			18	18	18	18	17	16	15	15	15	14						
45-49			10	10	11	11	11	11	10	10	9	10						
50 ans et +			6	7	7	7	7	7	7	7	7	7						
Total	106	225	243	247	254	251	242	235	229	225	224	230	227	247	255	259	261	262
% des 25 ans et +	48	57	56	55	55	54	53	52	51	50	49	48	47	47	47	48	48	48

Source: MELS